

REVUE

Voltaire

13

2013

Voltaire
et la musique

ISBN de ce PDF :
979-10-231-2673-0



ISBN des tirés à part :

Revue Voltaire n° 13 · Voltaire et la musique (PDF complet)	979-10-231-2647-1
V13 · I. Voltaire et la musique, ou l'empire du verbe · Guillaume Mêtayer	979-10-231-2648-8
V13 · I. Voltaire et la crise du poème lyrique · Béatrice Didier	979-10-231-2649-5
V13 · I. Voltaire parodiste ou la dramaturgie musicale de <i>La Fête de Bélesbat</i> · Judith le Blanc	979-10-231-2650-1
V13 · I. Voltaire chanteur, chanté et chansonnier : la chanson dans l'esthétique voltairienne · Christophe Paillard	979-10-231-2651-8
V13 · I. Voltaire critique musical dans sa correspondance · Martin Wählberg	979-10-231-2652-5
V13 · I. « Malgré tous les Gluck du monde » : Voltaire et la réforme de l'opéra · Mark Darlow	979-10-231-2653-2
V13 · I. Interview de Henri Dalem, compagnie de Quat'sous · Guillaume mêtayer	979-10-231-2654-9
V13 · I. Tout finit par une chanson : le <i>Songe</i> de Voltaire · Nicholas Cronk	979-10-231-2655-6
V13 · II. Voltaire et le modèle anglais : un rapport complexe · Laurence Macé	979-10-231-2656-3
V13 · II. Voltaire et la langue anglaise · John Leigh	979-10-231-2657-0
V13 · II. « <i>Stupendous Works</i> » : Voltaire anglographe dans ses notes marginales · Gillian Pink	979-10-231-2658-7
V13 · II. Les <i>Lettres sur les Anglais</i> en France au dix-huitième siècle : questions de réception et de réputation · Nicholas Cronk	979-10-231-2659-4
V13 · II. Des <i>Lettres philosophiques</i> aux <i>Éléments de la philosophie de Newton</i> ou comment devient-on newtonien ? · Véronique Le Ru	979-10-231-2660-0
V13 · II. Quand Voltaire expliquait l'attraction newtonienne aux Français (à propos de la quinzième <i>Lettre philosophique</i>) · Gerhardt Stenger	979-10-231-2661-7
V13 · II. Les Quakers des <i>Lettres philosophiques</i> aux <i>Questions sur l'Encyclopédie</i> · Christiane Mervaud	979-10-231-2662-4
V13 · II. Une histoire neutre et dépassionnée ? L'histoire de l'Angleterre vue par Voltaire · Myrtille Méricam-Bourdet	979-10-231-2663-1
V13 · II. Voltaire anglophile et/ou anglophobe ? · Christophe Cave et Catriona Seth	979-10-231-2664-8
V13 · <i>Varia</i> . La correspondance de Voltaire : deux nouvelles lettres sur le début de l'affaire des serfs de Saint-Claude · Nicholas Cronk	979-10-231-2665-5
V13 · <i>Varia</i> . Une lettre inédite de Voltaire au P. Basile Tuallon, 6 janvier 1759 (D8o32a) · Charles de Lamberterie et Sylvain Menant	979-10-231-2666-2
V13 · <i>Varia</i> . Voltaire et la reliure des livres · Serguei V. Korolev	979-10-231-2667-9
V13 · <i>Varia</i> . Voltaire et la dramaturgie du complot · Beatrice Alfonzetti	979-10-231-2668-6
V13 · <i>Varia</i> . Voltaire et Dante · Russell Goulbourne	979-10-231-2669-3
V13 · <i>Varia</i> . Antonio Genovesi lecteur de Voltaire et de Montesquieu · Girolamo Imbruglia	979-10-231-2670-9
V13 · <i>Varia</i> . Voltaire journaliste scientifique · Samy Ben Messaoud	979-10-231-2671-6
V13 · <i>Varia</i> . Une allégorie sabotée : <i>Pot-pourri</i> de Voltaire · Antoine Villard	979-10-231-2672-3
V13 · Comptes rendus	979-10-231-2673-0

REVUE
voltaire
n° 13 • 2013

Voltaire et la musique



Les PUPS sont un service général de l'université Paris-Sorbonne

Version papier :

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2013

ISBN : 978-2-84050-908-0

Mise en page Adrien NOUR

d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

Version numériques et tirés-à-part :

© Sorbonne Université Presses, 2022

Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

SOMMAIRE

Liste des sigles et abréviations.....	7
---------------------------------------	---

I. VOLTAIRE ET LA MUSIQUE

Voltaire et la musique, ou l'empire du verbe.....	11
Guillaume Métayer	

Voltaire et la crise du poème lyrique.....	19
Béatrice Didier	

Voltaire parodiste ou la dramaturgie musicale de <i>La Fête de Bélesbat</i>	31
Judith le Blanc	

Voltaire chanteur, chanté et chansonnier : la chanson dans l'esthétique voltairienne	49
Christophe Paillard	

Voltaire critique musical dans sa correspondance	69
Martin Wählberg	

« Malgré tous les Gluck du monde » : Voltaire et la réforme de l'opéra.....	79
Mark Darlow	

Interview de Henri Dalem, compagnie de Quat'sous.....	95
---	----

Tout finit par une chanson : le <i>Songe</i> de Voltaire.....	105
Nicholas Cronk	

II. VOLTAIRE ET L'ANGLETERRE : ANGLOPHILIE OU ANGLOPHOBIE ?

Voltaire et le modèle anglais : un rapport complexe	115
Laurence Macé	

Voltaire et la langue anglaise	121
John Leigh	

« <i>Stupendous Works</i> » : Voltaire anglographe dans ses notes marginales	129
Gillian Pink	

Les <i>Lettres sur les Anglais</i> en France au dix-huitième siècle : questions de réception et de réputation.....	141
Nicholas Cronk	
Des <i>Lettres philosophiques</i> aux <i>Éléments de la philosophie de Newton</i> ou comment devient-on newtonien ?.....	159
Véronique Le Ru	
Quand Voltaire expliquait l'attraction newtonienne aux Français (à propos de la quinzième <i>Lettre philosophique</i>).....	167
Gerhardt Stenger	
Les Quakers des <i>Lettres philosophiques</i> aux <i>Questions sur l'Encyclopédie</i>	183
Christiane Mervaud	
Une histoire neutre et dépassionnée ? L'histoire de l'Angleterre vue par Voltaire.....	199
Myrtille Méricam-Bourdet	
Voltaire anglophile et/ou anglophobe ?.....	209
Christophe Cave et Catriona Seth	
 III. VARIA	
La correspondance de Voltaire : deux nouvelles lettres sur le début de l'affaire des serfs de Saint-Claude.....	219
Nicholas Cronk	
Une lettre inédite de Voltaire au P. Basile Tuailon, 6 janvier 1759 (D8032a).....	225
Charles de Lamberterie et Sylvain Menant	
Voltaire et la reliure des livres.....	231
Sergueï V. Korolev	
Voltaire et la dramaturgie du complot.....	241
Beatrice Alfonzetti	
Voltaire et Dante.....	253
Russell Goulbourne	
Antonio Genovesi lecteur de Voltaire et de Montesquieu.....	267
Girolamo Imbruglia	
Voltaire journaliste scientifique.....	281
Samy Ben Messaoud	
Une allégorie sabotée : <i>Pot-pourri</i> de Voltaire.....	301
Antoine Villard	

IV. COMPTES RENDUS

- Les Œuvres complètes de Voltaire*, t. 41, *Questions sur l'Encyclopédie* (V) (Église-Fraude), Oxford, Voltaire Foundation, 2010, xxvi + 606 p.
- Les Œuvres complètes de Voltaire*, t. 42A, *Questions sur l'Encyclopédie* (VI) (Gargantua-Justice), Oxford, Voltaire Foundation, 2011, xxvii + 561 p. 315
Myrtille Méricam-Bourdet
- Les Œuvres complètes de Voltaire*, t. 61B, *Théâtre 1766-1767*, Oxford, Voltaire Foundation, 2012, xxiv + 634 p. 318
Beatrice Alfonzetti
- Les Œuvres complètes de Voltaire*, t.65A, *1767-1768*, Oxford, Voltaire Foundation, 2011, xix + 368 p. 321
Girolamo Imbruglia
- Voltaire, *Recueil de pièces fugitives en prose et en vers, par M. de V****, édition établie et annotée par Olivier Ferret et Myrtille Méricam-Bourdet, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, coll. « Textes et contre-textes », n° 12, 2012, 248 p. 327
Christelle Bahier-Porte
- Le Théâtre de l'incrédulité. Trois pièces manuscrites des Lumières irréligieuses*, éd. Alain Sandrier, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque du XVIII^e siècle », n° 21, 2012, 337 p. 329
Laurence Macé
- Myrtille Méricam-Bourdet, *Voltaire et l'écriture de l'histoire. Un enjeu politique*, Oxford, Voltaire Foundation, *SVEC* 2012:02, viii + 293 p. 331
Bertrand Binoche
- Kees van Strien, *Voltaire in Holland, 1736-1745*, Louvain, Peeters, coll. « La République des Lettres », n° 44, 2011, vi + 586 p. 333
Samy Ben Messaoud
- Piotr Zaborov, *Voltaire dans la culture russe*, trad. de Marina Reverseau revue par Jacques Prébet, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2011, 351 p. 341
Michel Mervaud
- Alain Sager, *Apprendre à philosopher avec Voltaire*, Paris, Ellipses, 2012, 255 p. 348
Laurence Macé
- Olivier Guichard, *Ferney, archives ouvertes*, Condeixa-a-Nova, La Ligne d'ombre, coll. « Mémoires et Documents sur Voltaire », n° 2, 2010, 306 p. 349
Olivier Ferret
- Agenda de la SEV 355

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Bengesco	Georges Bengesco, <i>Voltaire. Bibliographie de ses œuvres</i> , Paris, Librairie académique Perrin, 1882-1890, 4 vol.
BnC	<i>Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs : t. 214 ; Voltaire</i> , éd. H. Frémont et autres, Paris, 1978, 2 vol.
BV	M. P. Alekseev et T. N. Kopreeva, <i>Bibliothèque de Voltaire : catalogue des livres</i> , Moscou, 1961.
CL	Grimm, Diderot, Raynal, Meister et autres, <i>Correspondance littéraire, philosophique et critique</i> , éd. M. Tourneux, Paris, Garnier, 1877-1882, 16 vol.
CN	<i>Corpus des notes marginales de Voltaire</i> , Berlin/Oxford, Akademie-Verlag/Voltaire Foundation, 1979- [8 vol. parus].
D	Voltaire, <i>Correspondence and related documents</i> , éd. Th. Besterman, <i>OCV</i> , t. 85-135, Oxford, Voltaire Foundation, 1968-1977.
<i>Dictionnaire général de Voltaire</i>	R. Trousson et J. Vercautryse (dir.), <i>Dictionnaire général de Voltaire</i> , Paris, Champion, 2003.
<i>Encyclopédie</i>	<i>Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres</i> , Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751-1765, 17 vol. ; <i>Recueil de planches, sur les sciences, les arts libéraux, et les arts mécaniques, avec leur explication</i> , Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1762-1772, 9 vol.
f. fr.	Manuscrits français (BnF).
<i>Inventaire Voltaire</i>	J. Goulemot, A. Magnan et D. Masseur (dir.), <i>Inventaire Voltaire</i> , Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1995.
κ84	<i>Œuvres complètes de Voltaire</i> , [Kehl], Société littéraire typographique, 1784-1789, 70 vol. in-8°.
M	Voltaire, <i>Œuvres complètes</i> , éd. L. Moland, Paris, Garnier, 1877-1882, 52 vol.
n.a.fr.	Nouvelles acquisitions françaises (BnF).

- OCV *Les Œuvres complètes de Voltaire / The Complete Works of Voltaire*, Oxford, Voltaire Foundation [édition en cours].
- OH Voltaire, *Œuvres historiques*, éd. R. Pomeau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1957.
- SVEC *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, Oxford, Voltaire Foundation.
- VST R. Pomeau, R. Vaillot, Ch. Mervaud et autres, *Voltaire en son temps*, 2^e éd., Oxford, Voltaire Foundation, 1995, 2 vol.
- W75G Voltaire, *La Henriade, divers autres poèmes et toutes les pièces relatives à l'épopée*, Genève, [Cramer et Bardin], 1775, 40 vol. in-8° [édition dite « encadrée »].

IV

Comptes rendus

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 41, *Questions sur l'Encyclopédie* (V) (Église-Fraude), Oxford, Voltaire Foundation, 2010, xxvi + 606 p.

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 42A, *Questions sur l'Encyclopédie* (VI) (Gargantua-Justice), Oxford, Voltaire Foundation, 2011, xxvii + 561 p.

On ne peut que saluer la parution régulière de ces volumes de l'une des dernières grandes entreprises éditoriales des *Œuvres complètes de Voltaire*. Ces deux volumes supplémentaires des *Questions sur l'Encyclopédie* permettent, comme les précédents, d'apprécier à sa juste mesure tant la cohérence que l'éclectisme de cette œuvre alphabétique qui synthétise les engagements et les combats d'une vie tout en ouvrant parfois de nouvelles pistes. Le Voltaire des dernières années n'est ainsi pas aussi monolithique qu'on le prétend, et la très riche annotation permet d'évaluer finement le degré de reprise ou d'innovation des différents articles dont une lecture rapide – ne serait-ce qu'en parcourant les entrées – pourrait laisser penser qu'ils ne constituent que le recopiage d'éléments antérieurs.

Le corpus recouvert par ces deux nouveaux volumes – cinquante-cinq articles pour le tome 41, cinquante pour le tome 42A – est extrêmement riche, même s'il fait la part belle, sans véritable surprise, à une critique des textes bibliques et des institutions religieuses inscrite dans le droit fil de la lutte contre l'Infâme. L'imposant article « Église », dont la première moitié reprend l'article « Christianisme » du *Dictionnaire philosophique*, offre ainsi une belle entrée en matière dans le tome 41, où apparaissent également « Évangile », « Eucharistie » ou « François Xavier », parcours que l'on prolongera par « Genèse », « Jephthé », « Jésuites, ou orgueil », ou encore « Juif » dans le tome 42A. On sera peut-être surtout sensible aux articles mettant en perspective cette critique au sein de débats plus vastes, comme dans « Fable » qui fait le lien entre les articles « Emblème » – dans lequel Voltaire s'autorise, ce qu'il ne faisait pas avant, à citer plus longuement le texte biblique en regard de sa traduction –, « Figure » et « Fiction ». On prendra aussi garde à des tonalités qui renouvellent la polémique en lui conférant une portée plus légère. L'esprit de facétie n'est ainsi pas absent de l'article « Fonte », dont le titre est évidemment quelque peu trompeur, et qui s'en prend avant tout à l'abbé Guénée et à la question du veau d'or, pour présenter ensuite quelques conseils en matière de fonderie, avant de conclure provisoirement cet épisode technique sur un commentaire critique remettant en cause tant cette leçon que celle de l'*Encyclopédie*, dont la description des arts et des techniques constituait pourtant l'un des intérêts majeurs : « Jamais personne n'apprit dans un livre ni à faire des bas au métier, ni à brillanter des diamants, ni à

faire des tapisseries de haute lisse. Les arts et métiers ne s'apprennent que par l'exemple et le travail »¹.

Entre le manuel technique et l'exégèse biblique, l'éventail est donc large, qui recouvre des domaines aussi différents que la réflexion politique et sociale (« États généraux », « Gouvernement », « Gueux mendiant », « Impôt », « Justice »), la critique littéraire (« Épigramme », « Épopée »), l'histoire (« De l'histoire », mais la thématique parcourt en filigrane bien des articles), la linguistique et la rhétorique (« Franc, ou Franq », « Éloquence »), l'agriculture (« Fertilisation »), ou encore les sciences (« Feu », « Force en physique »). La liste est incomplète et surtout très imparfaite, puisqu'elle tente de classer ce qui ne peut l'être, sinon par un ordre alphabétique dont Voltaire s'amuse lui-même (dans la lignée de l'article « Arc » se trouve ici une curieuse vedette « François Rabelais »²). La plupart des articles jouent en réalité sur plusieurs tableaux, et l'on ne saurait ainsi les faire artificiellement rentrer dans une ni deux catégories, comme l'article « Ésséniens » qui touche autant à la polémique antichrétienne qu'à la polémique contre Montesquieu, tout en abordant la question du pacifisme qui le fait participer au débat politique. Le diptyque constitué par les articles « Femme » et « Homme » incarne parfaitement cette logique multifocale.

316

À cette variété des thèmes correspond une variété de styles : non seulement la forme alphabétique laisse toute liberté de classement des matières et donc d'arrangement des propos pourvu que l'auteur ait un peu d'imagination dans le choix de ses vedettes, mais elle permet à Voltaire d'insérer les formes les plus variées : dialogue (« Esclavage », « Fraude »), liste sur le mode de ce que l'on trouve par exemple dans *Les Honnêtetés littéraires* mais que Voltaire reprend dans bien d'autres textes (« Ignorance »), pastiche apologétique (« Gargantua »)... Quant à la manière d'alimenter ce corpus, même s'il est vrai que le procédé de la reprise constitue une manière aisée de le nourrir rapidement, très peu d'articles relèvent cependant du pur copier-coller, bien que le *Dictionnaire philosophique* fournisse toujours une base privilégiée. Voltaire réaménage souvent ses textes, procède – comme toujours, et notamment dans le corpus des œuvres historiques – par ajouts³. Bien que cette technique aille globalement dans le sens d'un renforcement des thèses précédemment avancées, on nuancera ce jugement au regard de l'article « Enfer », qui élargit la réflexion du *Dictionnaire philosophique*, ou de l'article « Genèse », qui adoucit ce qu'on lisait dans son équivalent des

1 OCV, t. 41, p. 476-477.

2 Quant à l'article « États généraux », il se trouve classé entre « Génération » et « Genèse ». Voltaire joue aussi de la prétendue multiplicité des collaborateurs pour ajouter un article « Enfers » à l'article « Enfer » qu'il vient de donner.

3 Voir par exemple les articles « Église », « Enfer », « Enthousiasme », « Foi ou foy », « Folie », « Genèse », « De l'histoire »...

années 1760⁴. Quant à l'article « Fertilisation », il laisse apercevoir l'évolution de Voltaire en matière d'économie, et la défense acharnée de la Compagnie des Indes encore présente quelques années auparavant cède la place à des remarques prudentes sur la capacité de la France à soutenir un commerce pour lequel ses rivaux sont bien plus armés, dans tous les sens du terme. Ces considérations le rapprochent ainsi des physiocrates qu'il dénonçait encore deux ans auparavant dans la *Défense de Louis XIV*.

Les interlocuteurs que se choisit Voltaire à travers ces articles sont ainsi multiples. L'*Encyclopédie* sert de base tout autant que de prétexte pour s'en prendre à d'autres cibles, d'autant que Voltaire ne se prive pas de dialoguer également avec lui-même, comme avec l'article « Imagination » qui renvoie au texte qu'il a fourni pour l'*Encyclopédie*. Mais l'on n'oubliera pas, parmi beaucoup d'autres, Bayle (« Grégoire VII »), ni Montesquieu, qui s'affirme comme l'un des auteurs majeurs auxquels Voltaire ne cesse de répondre, et pas seulement dans l'article « Lois, Esprit des lois » que l'on retient seul à travers le corpus des *Questions*. Surtout, on ne négligera pas la relative complexité au sein de laquelle s'inscrivent ces réponses, qui renvoient elles-mêmes à des ouvrages dans lesquels la pratique du copier-coller et du feuilletage des textes est très importante, ce qui trompe parfois les annotateurs. Ainsi, l'article « Inceste » : évidemment, le correspondant dans l'*Encyclopédie*, classé sous le désignant *Théologie*, semble de peu de poids et même sans rapport avec ce qu'évoque Voltaire, et pour cause. L'abbé Mallet, qui a fourni l'essentiel de ces articles dans les premiers volumes de l'*Encyclopédie*, a disparu, et les rédacteurs se contentent dans les trois-quarts de l'article de recopier le *Dictionnaire* de Calmet. C'est que cet article importe finalement peu dans le corpus encyclopédique, qui a déjà traité de cette capitale question de l'inceste dans des articles de jurisprudence dus à Boucher d'Argis⁵. Surtout, cette question réapparaît de manière magistrale dans l'article « Mariage » (*Droit naturel*), dû au chevalier de Jaucourt, qui recopie quasi intégralement... Montesquieu. La boucle est ainsi bouclée : en s'en prenant directement à Montesquieu (et à une toute petite partie de ce que citait l'*Encyclopédie*) à l'orée de son article « Inceste », Voltaire fait apparaître ce que l'*Encyclopédie* a (volontairement mal) dissimulé, et qui ne trompait personne. La « simplicité » affichée par l'entrée des *Questions* est alors en profonde cohérence avec le traitement que Voltaire réserve à ce motif qui le travaille depuis longtemps, alors que le texte de l'*Encyclopédie* s'inscrivait dans une perspective plus vaste et plus complexe de laïcisation du droit. La clarté de la lecture polémique ne se dessine ici qu'au prix d'une lecture très partielle et partielle d'un article de l'*Encyclopédie* dans lequel Voltaire aurait pu glaner bien plus.

4 Voir, en ce sens, l'importante note liminaire et l'annotation de Christiane Mervaud.

5 Voir l'article « Empêchement » de Boucher d'Argis.

L'omission ici relevée n'enlève rien à la qualité et à la richesse d'une annotation dont la vertu première est justement de fournir des clés de lecture – et souvent beaucoup plus – afin d'entrer dans un texte foisonnant dont la richesse désarme autrement les lecteurs en raison des multiples aspects auxquels il touche. Ces deux nouveaux volumes poursuivent donc l'exploration de ce continent des *Questions* et nous invitent à défricher plus largement les sentiers ainsi ouverts.

Myrtille Méricam-Bourdet,
Université de Lyon (Lyon 2)

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 61B, Théâtre 1766-1767 [Octave et le jeune Pompée, ou le Triumvirat ; Du gouvernement et de la divinité d'Auguste ; Des conspirations contre les peuples, ou des proscriptions ; Les Scythes ; Charlot, ou la Comtesse de Givry], Oxford, Voltaire Foundation, 2012, xxiv + 634 p.

318

Ce volume, l'un des derniers parus de l'édition critique des *Œuvres complètes de Voltaire*, concerne les années 1766-1767 et est presque entièrement consacré au théâtre. Il comprend trois pièces très différentes sur le plan du genre, du sujet et de la conduite de l'action, mais qui témoignent toutes trois de la valeur donnée au théâtre par Voltaire. Dans la « Préface générale », Thomas Wynn souligne, à juste titre, que Voltaire « *continued to engage with the political, social and aesthetic developments of the day* » (p. xix). Il faut en effet souligner que Voltaire a poursuivi cet engagement en écrivant et en mettant en scène ses pièces sur le petit théâtre de Ferney. C'est une pratique qui n'a rien d'étonnant si l'on connaît l'importance du théâtre au XVIII^e siècle – importance qu'a également choisi de mettre en évidence ce volume. Il s'agit d'un des fils conducteurs de l'édition et le choix du critère chronologique a le mérite, une fois de plus, de nous montrer Voltaire écrivain sur une brève période de temps. Une autre spécificité du volume consiste à montrer le retour de Voltaire à l'origine des choses qui l'avaient frappé, à ses obsessions intellectuelles telles les questions capitales de la pensée politique et morale du dix-huitième siècle : le régicide, les guerres civiles et les questions soulevées par la religion lorsqu'elle prend la forme de la superstition et de l'intolérance.

Plus de trente ans ont passé depuis *La Henriade* ; on retrouve pourtant à nouveau le roi Henri IV, célébré dans le drame *Charlot, ou la Comtesse de Givry*, conformément aux cadres offerts par la pratique du théâtre de société ; on retrouve encore les mêmes questionnements autour de la mort de César, non seulement quant à la légitimité de son assassinat mais aussi quant au changement du gouvernement politique de la République romaine. Un changement que la conspiration n'a pu arrêter : c'est précisément cette vérité historique que Voltaire porte sur la scène dans *Le Triumvirat*, même s'il sait très bien qu'il n'est jamais

possible de parler de vérité absolue en ce qui concerne l'Histoire comme il l'affirme lui-même dans le *Discours historique et critique sur la tragédie de don Pèdre*, par exemple.

Dennis Fletcher est l'éditeur de la tragédie *Octave et le jeune Pompée, ou le Triumvirat*, qui prend pour texte de base le texte de l'édition encadrée de 1775. Pour l'éditeur, *Le Triumvirat* constitue une suite de *La Mort de César* écrite par Voltaire trente ans plus tôt, et il a bien raison. Les deux tragédies n'ont pas seulement en commun leur sujet, tiré de l'histoire romaine, mais *Octave* semble aussi répondre à plusieurs questions posées dans *La Mort de César*. Parmi les raisons qui poussent Voltaire à composer cette pièce, D. Fletcher mentionne la rivalité qui l'oppose à Crébillon et l'obsession qui le lie au grand Corneille auquel il consacre, durant la même période, un monument littéraire : les *Commentaires sur Corneille* où il compare *Cinna* à sa propre traduction de la tragédie de Shakespeare, *Jules César*. D. Fletcher souligne que Voltaire parle du *Triumvirat* comme d'un « texte de lecture » pour la première fois en 1765 (p. 42) alors qu'il écrit les remarques historiques qui devaient en accompagner l'édition. Dans nombre de lettres, il use de la métaphore du « ragoût piquant », bon à faire manger une viande dont personne ne veut. Il nous semble qu'il faut noter – c'est notre avis mais aussi celui de l'éditeur du texte – le rapport entre l'écriture dramatique et un certain événement qui avait blessé Voltaire. Le fait a modifié, du moins en partie, le sens original de la tragédie entre les mois de sa composition et le moment de l'édition, faisant d'elle une tragédie à lire, une pièce destinée surtout aux lecteurs de l'histoire romaine. Dans sa correspondance privée, Voltaire évoque en effet la condamnation à mort du jeune chevalier de La Barre dont le tribunal de l'Histoire reconnaîtra l'innocence au XIX^e siècle. Voltaire affirme à Lekain, à d'Argental, à La Harpe en avoir « le cœur déchiré », y penser tout le temps, en être indigné au point de ne même pas réussir à relire la tragédie, car elle n'est rien en comparaison de la véritable « tragédie d'Abbeville ». Et encore, mentionnant le chevalier de La Barre, il écrit : « il n'y a point de tragédie plus terrible que celle dont il a été le héros » (p. 47).

D. Fletcher est aussi l'éditeur de l'un des deux essais que Voltaire publie avec *Octave* dès la première édition du *Triumvirat* en 1766. Il s'agit *Du gouvernement et de la divinité d'Auguste* et *Des conspirations contre les peuples ou des proscriptions*. De ce dernier, Jacqueline Marchand affirme dans son Introduction que c'est à l'échec d'*Olympie* suivi de celui d'*Octave et le jeune Pompée* (jouée une seule fois à Paris) « que nous devons » les remarquables réflexions des *Proscriptions*. Voltaire ne change pas seulement le titre de la tragédie en ajoutant le deuxième titre (*Le Triumvirat*) mais « peu à peu, l'importance accordée à Octave va diminuer, au bénéfice des *Proscriptions* » (p. 227-228). Avec une intuition remarquable, Voltaire bouleverse le sens que son époque attribue au mot *conspiration*,

en assimilant les malheureuses victimes des proscriptions à une véritable conspiration contre tous les peuples. Cette question sociale et politique a occupé Voltaire toute sa vie durant ; seule son horreur pour les guerres civiles est plus forte que celle qu'il éprouve pour le régicide, rapporté surtout à l'assassinat de Henri IV. En outre, Voltaire est frappé par les génocides des peuples au nom de la religion : ainsi les *Proscriptions* sont un « J'accuse » continu, qui court de l'Antiquité à son époque.

La chose vraiment singulière est la position que Voltaire assume alors – une sorte de distance à l'égard de tout événement qui apporte le meurtre et le sang. Il refuse les massacres au cours desquels les innocents périssent avec les coupables (p. 247), et cela même quand il s'agit d'une action collective du peuple telle une révolution, comme il l'affirme en parlant des Vêpres siciliennes. Toutefois, il reconnaît que ces dernières furent le moins exécutable de tous les crimes qu'il mentionne, cette affirmation nous invitant à penser la persistance d'une certaine forme d'ambiguïté sur ce sujet.

320

Passant en revue les proscriptions, Voltaire évoque d'abord celles qui se sont passées chez les Juifs et celles ordonnées par les Triumvirs. Puis on trouve le supplice des Templiers placé juste à côté des massacres contre les Indiens, et enfin – elles ne pouvaient faire défaut – la conspiration religieuse de la Saint-Barthélemy et les persécutions contre les Vaudois au Piémont. Dans cet écrit qu'il serait juste de considérer au-delà du rapport qui le lie au texte de théâtre qu'il accompagne, l'indignation de Voltaire contre la fausse civilisation de l'Europe chrétienne et en particulier de la France est à son comble. Il rappelle pour finir au lecteur le rôle premier de la philosophie et l'esprit de tolérance auquel la tragédie suivante, *Les Scythes*, est consacrée.

Deux spécialistes ont travaillé à l'édition critique de cette tragédie importante : Robert Niklaus d'abord, puis à sa mort Thomas Wynn. Le premier aspect mis en relief dans l'Introduction réside dans la valeur allégorique des *Scythes*, comme l'affirme Voltaire lui-même en expliquant que le conflit entre les anciens Scythes et les anciens Persans « est la peinture de quelques nations modernes ». L'éditeur souligne plus exactement que « *the Persians are none other than the French and the Scythians the Swiss* » (p. 262). Et pourtant, il faut dire qu'au cours de l'action tragique, on assiste à un moment donné à un véritable changement de perspective à partir duquel les Scythes ne sont plus représentés comme des hommes pacifiques qui vivent tous « égaux », « sans rois et sans sujets, tous libres et tous frères » (acte I, scène 1, v. 20-21), mais comme des sauvages liés à d'anciennes lois barbares. De plus, le dénouement – structure fondamentale dans la lecture des pièces – renverse sous certains aspects le point de vue du début ; ainsi l'allégorie assume un sens plus complexe que la seule opposition entre les deux nations. Dans la « Préface des éditeurs de Lyon » rédigée par Voltaire pour

l'édition publiée chez les Frères Perisse – le texte de base de la présente édition critique –, on lit à ce propos que la tragédie ne fait nullement allusion à la monarchie française et que personne ne doit y trouver de correspondance entre les anciens Persans et les Français (p. 345). Il s'agit d'une argumentation que l'on retrouve à chaque fois que Voltaire fait paraître ses tragédies sans le privilège du roi ou sans permission. Il est évident que cette affirmation doit être lue en sens contraire, nous révélant ainsi le code de réception et de composition de la tragédie voltairienne et du genre tragique en tant que tel au dix-huitième siècle.

Joués par Lekain en mars 1767 à la Comédie-Française, *Les Scythes* eurent beaucoup de succès auprès du public, selon les nouvelles données de l'Introduction que l'on peut comparer avec celle qui précède *Charlot, ou la Comtesse de Givry*, ce dernier texte n'étant apparemment qu'un petit divertissement écrit en cinq jours (p. 477), mis néanmoins en scène par Lekain au mois de septembre de la même année. Th. Wynn mentionne les pièces dont Voltaire avoue s'être inspiré pour la composition de ce petit texte dramatique : *La Force du naturel* de Destouches et *La Partie de chasse de Henri IV* de Charles Collé, où le roi apparaît en scène. En affirmant qu'on peut écrire l'histoire avec une simple tragédie, Voltaire introduit la personne du roi à la fin de la pièce parmi les changements apportés au texte de l'édition encadrée (p. 615-616). C'est une apparition qui conclut la carrière de Voltaire à l'image de la manière dont il l'a commencée.

Beatrice Alfonzetti,
Université La Sapienza – Rome

Les Œuvres complètes de Voltaire, t.65A, 1767-1768 [À Monseigneur le duc de Choiseul ; Mémoire pour le pays de Gex ; Mémoire sur Genève et sur le pays de Gex ; Au Roi, en son conseil ; Discours sur le sujet proposé par la Société économique de Russie ; A tellure omnia ; Lettre de Monsieur de Voltaire ; Mémoire présenté au ministère, et qui doit être mis à la tête de la nouvelle édition qu'on prépare du Siècle de Louis XIV ; L'Épître aux Romains ; L'A, B, C, dix-sept dialogues traduits de l'anglais de Monsieur Huet], Oxford, Voltaire Foundation, 2011, xix + 368 p.

Ce volume des *Œuvres complètes de Voltaire* présente les éditions critiques des œuvres de 1767-1768, notamment du *Mémoire pour le pays de Gex*, du *Discours sur le sujet proposé par la Société économique de Russie*, du *Mémoire [...] qui doit être mis à la tête de la nouvelle édition du Siècle de Louis XIV*, de *L'Épître aux Romains* et de *L'A, B, C, dix-sept dialogues traduits de l'anglais de Monsieur Huet*. L'édition est impeccable quant à la mise au point du texte et à la bibliographie matérielle des premières éditions publiées ; l'annotation au contraire n'apparaît

pas toujours suffisante parce qu'elle est riche de renvois à l'œuvre de Voltaire mais moins détaillée sur ses sources. L'annotation de *LA, B, C*, en particulier, plutôt que de viser à reconstruire la genèse du texte, s'attache à démontrer l'interprétation qui en est donnée dans l'introduction.

La réunion de tous ces textes, nécessaire par des raisons chronologiques, révèle à y regarder de près une unité importante pour saisir la stratégie politique et culturelle que Voltaire veut proposer et imposer au mouvement des Lumières. D'un point de vue historique, il me semble que le texte-clé réside dans les deux réponses qu'il envoya à la « Société libre d'économie pour l'encouragement de l'agriculture et de l'économie rustique en Russie » de Saint-Petersbourg laquelle, sous l'impulsion directe de Catherine II, avait lancé un concours portant sur la propriété paysanne en novembre 1766 : « Pour le bien public, de quoi doit être constituée la propriété du paysan, d'immobilier ou de mobilier, ou des deux, et quels sont ses droits à l'un et à l'autre ? ». Voltaire fut déçu par le résultat du concours mais ce n'était pas la vanité qui l'avait poussé à y participer. Comme l'écrit justement V. A. Somov, de son *Histoire de Charles XII* jusqu'à sa correspondance avec Catherine II, son intérêt pour la Russie avait toujours été remarquable. Mais il ne s'agissait plus désormais d'admirer la vie des héros du pouvoir absolu, comme Pierre le Grand. La vie politique européenne avait radicalement changé après la conclusion de la guerre de Sept Ans (1756-1763).

322

Tous les textes publiés doivent être lus sur ce fond. On peut dire que la conclusion de cette guerre mit en pleine lumière les contradictions et les faiblesses de la monarchie française qui, avec la guerre de Succession d'Espagne, avaient déjà commencé à apparaître évidentes au début du siècle. La France qui s'était alliée avec l'Empire des Habsbourg, son ennemi pluriséculaire, fut défaite hors d'Europe par l'Angleterre en Inde et en Amérique du Nord et en Europe par la Prusse et la Russie. Avec la guerre de Sept Ans, les trois grandes puissances du XVI^e et du XVII^e siècles étaient mises hors du jeu de la grande politique, continentale et impériale. L'Espagne ne cherchait qu'une voie pour éviter le déclin ; la France et l'Autriche avaient été battues par deux nations qu'on pouvait à peine dire civilisées, avec l'aide décisive des Anglais. La civilisation n'était plus une garantie de pouvoir. Voltaire comprit que ce changement du jeu de la tactique et des alliances politiques avait aussi changé la vie politique. La guerre de Sept Ans avait bouleversé le système des relations internationales et était en même temps en train de changer la vie politique de tous les États. Il fallait donc s'interroger sur les nouvelles puissances politiques et en comprendre la nature et la force. Mais si les puissances avaient changé, la perspective de Voltaire ne changea pas : l'idéal de la liberté civile demeurait pour lui l'objectif et la règle de la vie politique. C'est dans cette perspective que Voltaire analysa la Russie et l'Angleterre dans *LA, B, C*. À la lumière de la nouvelle politique européenne, les

raisonnements de Rousseau sur l'Angleterre et la Russie n'avaient plus aucune valeur ; et Voltaire voulut considérer les analyses que Montesquieu aussi avait faites de ces deux nations.

Le dossier concernant la participation de Voltaire au concours de Saint-Petersbourg ne montre pas seulement sa curiosité intellectuelle pour un nouvel État mais le fait que Voltaire, au moment de répondre à la question, était très informé de la politique de Catherine – ce que les récentes recherches de Georges Dulac ont remarquablement démontré également pour Diderot⁶. Catherine avait voulu informer les élites européennes des efforts qu'elle faisait pour améliorer l'État russe et les conditions de vie de ses sujets, en particulier des paysans. Voltaire savait bien que juxtaposer la condition des deux paysanneries était fautive⁷ et il saisit promptement l'occasion qui lui était offerte de montrer qu'on pouvait diriger la pente de l'empire russe vers la liberté. On pourrait sentir dans le souvenir de la polémique qui l'oppose à Montesquieu l'effort de Voltaire pour penser la nouveauté de l'empire russe et plus généralement de cette catégorie de liberté. Dans *L'Esprit des lois* (V, 14), on lisait : « Voyez, je vous prie, avec quelle industrie le gouvernement moscovite cherche à sortir du despotisme, qui lui est plus pesant qu'aux peuples mêmes [...]. Mais il y a des causes particulières, qui le ramèneront peut-être au malheur qu'il voulait fuir ». L'explication de ce jugement se trouve dans la *Pensée* n° 1853 : « Le czar a mis la police dans ses États en faveur du genre humain, et non pas de son empire : il serait impossible que cet empire, s'il était policé, habité, cultivé, pût subsister »⁸. Le dilemme de Montesquieu pouvait être dénoué du moment que l'empire russe accordait maintenant la dynamique de la civilisation avec une politique de puissance.

Inspiré par la même volonté de comprendre soigneusement une réalité politique dont le succès avait été ahurissant, l'analyse de l'Angleterre dans *LA, B, C* aboutit à la conclusion que le système anglais, au contraire de ce qu'avait affirmé Montesquieu, ne pouvait être le modèle pour la politique européenne. Les éditeurs du texte, Roland Mortier et Christophe Paillard, soulignent à plusieurs reprises que, dans ce texte, il y aurait un véritable revirement de la part de Voltaire, qui aurait découvert la valeur de la tradition républicaine. Il est vrai qu'on sent ici un accent qu'il est impossible de percevoir dans les *Idées républicaines*. Mais

6 « Diderot et le “mirage russe” : quelques préliminaires à l'étude de son travail politique de Pétersbourg », dans Sergueï Karp et Larry Wolff (dir.), *Le Mirage russe au XVIII^e siècle*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2001, p. 149-192.

7 Voir Alessandro Stanziani, « The Legal Status of Labour from the Seventeenth to the Nineteenth Century: Russia in a Comparative European Perspective », *IRSH*, n° 54 (2009), p. 359-389.

8 Voir Rolando Minuti, « L'image de la Russie dans l'œuvre de Montesquieu », *Cromohs*, n° 10 (2005), p. 1-6, http://www.cromohs.unifi.it/10_2005/minuti_montruss.html.

en considérant la polémique incessante de Voltaire avec Rousseau, il est difficile de croire qu'il ait accepté d'envisager, avec la liberté, la démocratie comme un objet de la théorie politique comme avait fait le *Contrat social*. Au contraire, le recours et l'admiration pour l'Angleterre servent à Voltaire pour faire sien le républicanisme anglais, tel qu'il a été décrit par John Pocock : une protection contre l'enthousiasme républicain radical et la défense de la liberté civile, comme l'affirme clairement le sixième entretien. Voltaire, comme on peut le lire dans ses écrits sur le général Lally Tollendal, avait été frappé par la nouvelle approche diplomatique et militaire des Anglais dans la guerre de Sept Ans. Il veut en comprendre le ressort politique, qui réside dans l'amour de l'Angleterre pour la liberté. À la question du quinzième entretien, « De la meilleure législation », savoir « De tous les États quel est celui qui vous paraît avoir les meilleures lois, la jurisprudence la plus conforme au bien général, et au bien des particuliers ? », *A* répond : « C'est mon pays sans contredit » (p. 323). Mais le tableau que Voltaire dresse de l'Angleterre n'est pas axé sur ses institutions politiques, mais sur son « heureuse constitution » qui sait transformer les factions en partis, les conflits en liberté. Toutefois, cette constitution n'est pas un système de règles et de pouvoirs, mais une dimension éthique. Le jugement final de *C* semble être celui de Voltaire : « Votre gouvernement est un bel ouvrage ; mais il est fragile » (p. 326). Le risque pour l'Angleterre vient du fait que sa structure sociale est forte, mais sa structure politique est aux yeux de Voltaire sans véritable pouvoir. La monarchie absolue demeure le modèle politique pour Voltaire, comme cela se vérifie dans l'affaire Maupeou.

L'Angleterre était un cas exceptionnel où les institutions étaient faibles, mais où l'esprit de liberté était vif. Voltaire dissocie donc morale et politique tandis que Montesquieu et en général toute la tradition républicaine avaient uni ces deux aspects dans le modèle de la République. Les codes de la politique républicaine – la théorie de Grotius, de Hobbes, de Montesquieu, comme il est dit dans le premier dialogue – n'étaient que des systèmes de lois conventionnelles parce qu'ils n'avaient pas de fondement dans les lois de la morale universelle. Mais la politique ne peut pas diriger la morale (p. 311), avance ici Voltaire, polémiqueant peut-être avec son ancien ami et élève Helvétius. *LA, B, C* explore donc les codes éthiques qui peuvent gouverner la politique : il s'agit de la morale de convention, de la morale naturelle et de la religion. La morale de convention ne peut que bâtir une idée du juste soit sceptique, soit fonctionnaliste : double erreur, selon Voltaire, dans laquelle vont tomber les philosophes athées et matérialistes dont les théories sont réfutées dans le dix-septième entretien. Mais il y a cependant une logique de la vérité, qui est le fondement du code de la morale universelle. Il s'agit d'un code naturel dans lequel l'idée de nature n'a pas le sens qu'elle a chez Rousseau ou Diderot, mais dans lequel l'idée de perfection coïncide avec

celle de nature. C'est une théorie qu'on trouve, dans les mêmes années, dans les pages de *L'Ingénu* (1767) et ici dans le septième entretien : « ce sont les sauvages qui corrompent la nature, et [...] c'est nous qui la suivons » (p. 271) ; « le Brésilien est un animal qui n'a pas encore atteint le complément de son espèce » (p. 274). L'idée de nature chez Voltaire n'est pas tournée vers l'origine, mais vers la destination de l'espèce humaine.

La religion est l'autre code moral étudié dans *LA, B, C*, en particulier dans le dixième entretien « Sur la religion », qui est précédé par l'entretien sur les « esprits serfs ». Voltaire évite d'unir la polémique qui l'oppose au versant matérialiste des Lumières à la polémique qui l'oppose à la religion et à l'Infâme. Il veut dissocier ici la religion naturelle, dont la fondation réside dans les lois de la raison, d'avec les religions positives. Depuis les *Éléments de la philosophie de Newton*, Voltaire avait affirmé que « la religion naturelle n'est autre chose que cette loi qu'on connaît dans tout l'univers : *Fais ce que tu voudrais qu'on te fit* », et il avait par conséquent toujours combattu le danger de l'étrange sécularisation advenue dans la religion, qui l'avait transformée en un code politique, et donc corrompue. Son objectif n'est pas de nier la religion mais de reconnaître sa véritable expérience et donc de la séparer de la vie politique. L'union des deux puissances avait été le résultat des religions de la Bible. Réussir à distinguer le pouvoir spirituel et le pouvoir politique était l'enjeu plus profond de la civilisation européenne, qui devait réfuter le projet de la théocratie à laquelle est dédié le cinquième entretien. On aurait peut-être pu, dans le commentaire, donner quelque détail sur ce concept qui occupe un rôle important mais ambigu dans la pensée de Voltaire. Le concept de théocratie avait eu aux *xvi^e* et *xvii^e* siècles une grande importance dans les débats politiques et philosophiques. Montesquieu n'avait pas employé le mot mais en avait étudié le problème. Voltaire eut recours à deux images de la théocratie, l'une politique (négative) et l'autre anthropologique (positive). La seconde avait la valeur universelle du déisme : « La théocratie devrait être partout ; car tout homme ou prince, ou batelier, doit obéir aux lois naturelles et éternelles que Dieu lui a données » (art. « Théocratie », *Questions sur l'Encyclopédie*, IX^e partie). L'exemple négatif de la première venait du christianisme et de l'hébraïsme. Par exemple l'*Essai sur les mœurs* (chap. 132) avait évoqué l'anabaptisme, qui voulut « établir la théocratie des Juifs », et le *Traité sur la tolérance* (chap. 12) avait montré la déraison et la cruauté de la « théocratie judaïque ». Selon Voltaire, donc, d'une part la théocratie représente la base de la vie sociale utopique, dans le cas où la religion est la religion naturelle ; mais d'autre part, elle peut aussi représenter la pire forme sociale dans le cas où la religion qui règle la politique est une religion positive. Dans ce cas, les lois de la déraison et de la violence forment le code de la politique : cela avait été le cas de la société juive et c'était alors le

cas du gouvernement de la Rome papale, où la loi fondamentale consistait à « mourir de faim sous le gouvernement d'un prêtre » (p. 315). Pour Voltaire, la véritable loi fondamentale est la loi de liberté, « contre laquelle rien ne peut prescrire, parce que c'est celle de la nature » (p. 315). Et Voltaire de souhaiter la révolte des Romains : « Il faut bien espérer que la chose arrivera quelque jour [...] c'est de toutes les révolutions la plus aisée à faire, et cependant personne n'y pense » (p. 315-316). Cette incompréhensible absence de volonté pour faire la révolution cachait un problème plus profond. Pour Voltaire, la longue durée du pouvoir du pape n'était pas seulement inexplicable, on ne pouvait expliquer aussi comment le pouvoir politique était né du sein du pouvoir spirituel.

326

Ce problème se trouve dans *L'Épître aux Romains*. Dans ses *Lettres familières écrites d'Italie en 1739 et 1740* (lettre xxvi), Charles de Brosses avait déjà affirmé que Rome était l'image de l'anti-utopie : « Machiavel et Morus se sont plus à forger l'idée d'une utopie ; on trouve ici la réalité du contraire ». Pour Voltaire, c'était le lieu de la négation des Lumières. Pour combattre le règne du pape, Voltaire avait recours à la tradition du régéralisme, comme le laisse entendre le choix de l'auteur fictif auquel Voltaire attribue l'*Épître*, Alberto Radicati di Passerano dont Voltaire possédait le *Recueil de pièces curieuses sur les matières les plus intéressantes* qui incluait les *Discours moraux, historiques et politiques*⁹. L'idée de Radicati avait été d'une part de combattre les mythes du christianisme qui produisaient le pouvoir des prêtres et la vie misérable de leurs sujets ; d'autre part de mettre toute confiance dans le prince absolu. Dans l'interprétation de Voltaire, Radicati était l'un des théoriciens du régéralisme comme Pietro Giannone, autre auteur très critique à l'endroit du pouvoir du pape et qui dénonce la misère du peuple, l'injustice de l'administration, la corruption de l'Église. À côté de cette ligne de pensée persiste la réflexion de l'*Essai sur les mœurs*, parce que Voltaire développe la double comparaison entre le christianisme et les autres religions et avec l'ancienne Rome. « J'ai pleuré dans mon voyage chez vous, quand j'ai vu des Zocolanti [cordeliers] occuper ce même capitole où Paul Émile mena le roi Persée » (p. 135), passage qui évoque un des lieux les plus connus de l'*Autobiographie* d'Edward Gibbon. Peu d'années auparavant, le 15 octobre 1764, Gibbon « *sat musing amidst the ruins of the Capitol, while the barefooted friars were singing vespers in the Temple of Jupiter, that the idea of writing the decline and fall of the city first started to [his] mind* ».

Girolamo Imbruglia,
Université de Naples – L'Orientale

9 Voir Franco Venturi, *Alberto Radicati di Passerano*, Torino, UTET, 2005.

Voltaire, *Recueil de pièces fugitives en prose et en vers, par M. de V****, édition établie et annotée par Olivier Ferret et Myrtille Méricam-Bourdet, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, coll. « Textes et Contre-Textes », n° 12, 2012, 248 p.

Publié chez Prault en novembre 1739, le *Recueil de pièces fugitives en prose et en vers* est immédiatement saisi par la police puis condamné à la destruction. Si Voltaire s'efforce de réduire ce recueil hétéroclite à un « badinage », la portée subversive et même « sulfureuse », selon le mot des éditeurs, n'en est pas moins, voire d'autant plus, manifeste. Le recueil se compose majoritairement de pièces en vers, certaines ayant déjà été publiées dans les journaux dès les années 1710, d'autres relevant de la correspondance – les « lettres familières » –, d'autres encore paraissant simultanément dans l'édition des *Ceuvres* chez Étienne Ledet. On trouve enfin des pièces inédites particulièrement critiques ou hardies, que cet entourage « badin » semble protéger. Les éditeurs reproduisent fidèlement l'édition Prault publiée en 1739 sous la date de 1740, avec les notes et remarques de Voltaire. Les notices présentant les pièces et les notes se trouvent à la fin du volume. Les notes identifient les personnages et éclairent les références ou allusions et ménagent quelques échos avec d'autres œuvres de Voltaire, les *Lettres philosophiques* notamment, publiées cinq ans plus tôt.

L'*Essai sur le siècle de Louis XIV*, première version du début du *Siècle de Louis XIV* qui ne paraîtra qu'en 1751, ouvre le recueil et en programme la réception, polémique et critique. Cette pièce inédite justifie sans doute, avec les cinquième et sixième *Discours en vers sur l'homme*, l'interdiction de ce *Recueil* à l'allure faussement légère, placé sous l'égide (ironique ?) des angelots de Boucher. C'est d'autre part une des rares pièces en prose de l'ensemble. Pour O. Ferret et M. Méricam-Bourdet, « Voltaire pose ici le cadre qui sera celui de toutes ses œuvres historiques à venir » en faisant de la religion « une politique parmi d'autres » (p. 9). Dans le sillage des *Lettres philosophiques* (1734), la portée subversive réside notamment dans la critique des valeurs et des institutions de la religion chrétienne, sensible dans de nombreuses pièces qui, mises en recueil, deviennent convergentes. L'enjeu n'est pas seulement polémique : se lit également, d'une pièce à l'autre, la défense d'une philosophie morale fondée sur la recherche du bonheur, un hédonisme qui va jusqu'à la célèbre apologie du luxe du *Mondain*. La critique du fanatisme n'en reste pas à l'attaque mais suscite une réflexion sur la tolérance tandis que l'apologie du luxe est indissociable d'une réflexion économique. Tel qu'il nous est présenté par ses éditeurs, le *Recueil* doit prendre sa place dans l'évolution de la réflexion philosophique de Voltaire, comme atelier des œuvres historiques majeures, l'*Essai sur les mœurs*,

Le Siècle de Louis XIV, mais aussi pour son esthétique : la diversité « badine » chère aux mondains devient arme polémique.

Sous le titre de « pièces fugitives », le recueil regroupe quelques textes en prose, dont l'important *Essai sur Louis XIV* ou encore *Du suicide*. On distingue ensuite un ensemble relevant de la « poésie philosophique », ouvert par le *Discours en vers sur l'homme*. On lit pour la première fois les six discours qui composent l'ouvrage, commencé dès 1736. Voltaire y propose « une espèce de système de morale » (lettre à Frédéric de Prusse, citée p. 208) fondé sur la recherche du bonheur et légitimé par la religion naturelle. Relèvent également de cet ensemble des Odes – *Sur la paix*, *Sur le fanatisme* –, des lettres en vers sur les progrès scientifiques permis par la physique de Newton ou encore *Le Mondain* et sa *Défense*. Composée en 1736, cette apologie du luxe fit scandale et obligea Voltaire à des réécritures et à la rédaction d'une *Défense*. C'est l'argument du badinage qui est alors invoqué : « c'est un badinage dont le fonds est très philosophique et très sérieux » (note d'une édition ultérieure du *Mondain*, citée p. 219) ; argument qui pourrait tout à fait convenir à la défense du *Recueil* de 1739. Un dernier ensemble, qui peut croiser les deux premiers, relève davantage de la poésie mondaine, regroupant des pièces rédigées de la fin des années 1710 au début des années 1730 et témoignant de la participation de Voltaire aux sociétés du temps comme celle du Temple. Cette poésie est volontiers d'inspiration satirique et libertine, faisant l'éloge d'un certain épicurisme. Plus profondément, en publiant ces textes plus anciens dans le *Recueil* de 1739, Voltaire témoigne d'une sociabilité aristocratique, d'un « réseau » (p. 16) d'esprits éclairés qui « autorise » en quelque sorte le geste éditorial et donne sens à la (libre) pensée ainsi diffusée. *Le Temple du Goût*, publié pour la première fois sans permission en 1733 et revu par l'auteur, ferme le *Recueil*. Ce texte pseudo-allégorique, comme on en trouve plusieurs à la même époque, est qualifié, lui aussi, de « très frivole badinage ». Il encadre le *Recueil* avec l'*Essai sur Louis XIV* auquel les éditeurs donnent toute son importance. Peut-être que sa place, son rôle, auraient mérités d'être davantage interrogés : « Vaste *compendium* des préférences – et des rejets – de Voltaire en matière d'esthétique, qui s'achève par une apologie du siècle de Louis XIV en accord avec les thèses développées dans l'*Essai* » (p. 11), certes. Mais il est aussi une sélective « histoire de l'esprit humain » (promise dans l'*Essai*, p. 32), qui entre en résonance avec les débats, toujours vifs dans les années 1730, issus de la lancinante Querelle des Anciens et des Modernes. On y trouve, selon les éditeurs, la « défense d'une forme de classicisme français » (p. 237) : comment le comprendre en 1739 ? De quelle « forme » s'agit-il ? Pourquoi ce choix du voyage allégorique ? Faut-il voir *Le Temple du Goût*, composé dès 1733, seulement comme la conséquence des thèses de l'*Essai* ? Les choses seront beaucoup plus claires une dizaine d'années

plus tard dans *Le Siècle de Louis XIV* ; elles s'essayent ici, en mineur et avec toute la force de proposition et de suggestion permise par la forme éclatée du recueil.

« Fugitives », ces pièces le sont donc moins par leur contenu que par leur statut, mineur et inédit. Même si certaines pièces étaient déjà connues ou circulaient sous forme manuscrite, la composition en recueil invite le lecteur à être attentif aux échos entre les différents textes, à l'origine autonomes, et à la pensée qu'ils construisent ensemble. C'est un des intérêts majeurs de cette édition, outre la diffusion avertie et commode d'un texte méconnu, que de mettre en lumière la stratégie éditoriale de Voltaire, qui compose véritablement un livre inédit – « un recueil fait avec soin » précise l'*Avis des éditeurs* –, avec des pièces en majorité déjà publiées, pour leur donner un nouveau sens, proprement « philosophique ».

Christelle Bahier-Porte,
Université Jean-Monnet Saint-Étienne

Le Théâtre de l'incrédulité. Trois pièces manuscrites des Lumières irréligieuses, éd. Alain Sandrier, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque du XVIII^e siècle », n° 21, 2012, 337 p.

Auteur d'une thèse remarquable sur *Le Style philosophique du baron d'Holbach* (2004), Alain Sandrier récidive dans le domaine de la littérature clandestine et de l'hérédoxie classique en publiant sous ce beau titre une anthologie de trois pièces théâtrales inédites conservées à la Bibliothèque Mazarine, à la Bibliothèque de l'Arsenal et à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Une brève farce dans le genre de la foire détournée pour la scène de société, *La Mort de Mardi-Gras*, rédigée en 1737 par Charles Duclos pour le théâtre privé du duc de la Vallière (interdite et jamais représentée) ouvre la marche ; vient ensuite le fort morceau intitulé *L'Embrasement de Sodome*, tragi-comédie biblique en cinq actes, pornographique et iconoclaste, datée ici des années 1740 ; enfin *La Religion*, une allégorie philosophique de 1764 dans le même genre tragi-comique, plus sage en apparence seulement, vient clore la collection.

Point de texte voltairien donc. Voltaire constitue cependant une référence constante dont témoignent les quarante-cinq entrées du commode *index nominum* qui referme le volume (p. 331-333). A. Sandrier, par ailleurs éditeur des *Conseils raisonnables à M. Bergier* et de la *Profession de foi des théistes* (*Œuvres complètes de Voltaire*, t. 65B, à paraître), a de fait soigneusement identifié en note les points de contact entre les textes et le corpus voltairien (alphabétique et historique notamment), de plus en plus nombreux à mesure que l'on avance dans le siècle et que le combat contre l'Infâme s'intensifie à Ferney. Voltaire fournit moins un modèle esthétique et poétique – parodié plaisamment dans le

monologue de l'Appétit décalqué de la toute récente *Mort de César* (1736) – qu'il ne confirme encore, après le développement récent des études sur les manuscrits philosophiques clandestins, l'existence et la mobilisation à des fins militantes, du début des années 1740 au milieu des années 1760, d'un vaste répertoire d'idées critiques contre la religion, ses fondements (les superstitions judaïques, anthropomorphes et cruelles) et ses pratiques de domination dévoilées ici dans un théâtre à lire formulant, sur un mode badin, une interrogation radicale (et paradoxalement antithéâtrale ?) sur les pouvoirs de l'illusion. L'une des pièces annexes de *L'Embrassement de Sodome* rappelle que Voltaire se fit aussi éditeur de textes clandestins, intégrant à son tour ces circuits de production et de diffusion d'idées radicales comme en atteste la présence d'une copie incomplète du *Catéchumène* de Charles Borde dans le Ms Arsenal 9405¹⁰.

330

Au-delà des points de contact ponctuels toujours précisément éclairés par l'annotation, une parenté profonde unit Voltaire et les pièces du volume : même esprit d'insoumission religieuse pour *La Mort de Mardi-gras*, même horizon déiste pour *L'Embrassement de Sodome* et *La Religion* et, pour cette dernière, même combat militant jusqu'à la stigmatisation mordante contre les idées et les figures de l'antiphilosophie même si, sur ce dernier point, un renvoi aux travaux d'Olivier Ferret eût été bienvenue. On l'aura compris, A. Sandrier identifie ici un objet nouveau, ce théâtre clandestin enjoué et moqueur, fantôme de théâtre en même temps que machine à « décroire » dont les enjeux idéologiques sont clairement repérés mais dont les modalités de fonctionnement restent encore à étudier sur le plan poétique : l'ouvrage annoncé de Martial Poirson sur la comédie allégorique comme théâtre des idées à l'âge classique y contribuera peut-être. Aux voltairistes parfois démunis devant l'étrangeté poétique de textes comme la parodie biblique du *Saül* (1762) ou les variations érotico-testamentaires du *Cantique des cantiques*, il rappelle aussi que c'est sur un horizon élargi incluant parodies, clandestins, dissidents de tous bords qu'il convient de lire diachroniquement l'œuvre de Voltaire¹¹. Le présent volume, dans son originalité profonde et son érudition discrète, y invite fort opportunément.

Laurence Macé,
Université de Rouen

¹⁰ Sur ce texte, on renvoie à J. Patrick Lee, « Voltaire éditeur de Charles Bordes : *Le Catéchumène* », *Revue Voltaire*, n° 4 (2004), p. 161-176, et plus largement à l'ensemble du numéro 4 pour une vue d'ensemble sur ce volet longtemps méconnu de l'activité voltairienne. Sur les rapports entre Voltaire et les manuscrits philosophiques clandestins, voir aussi *Revue Voltaire*, n° 8 (2008), et *La Lettre clandestine*, n° 16 (2008).

¹¹ A. Sandrier, « "Si j'avais écrit *L'Embrassement de Sodome*..." : Voltaire et le théâtre manuscrit de la philosophie clandestine », *Revue Voltaire*, n° 8, p. 49-65.

Myrtille Méricam-Bourdet, *Voltaire et l'écriture de l'histoire. Un enjeu politique*, SVEC 2012:02, Oxford, Voltaire Foundation, 2012, viii + 293 p.

Quand on s'arrête à l'œuvre historique de Voltaire, c'est le plus souvent pour y prélever la matière de considérations érudites ponctuelles, et quand les philosophes s'en mêlent, c'est pour y voir, non sans paresse, un entassement sceptique de faits, comme une version interminable de *Candide* dont il n'y aurait guère à retenir que les règles (trop) générales de méthode qu'elle s'assigne (p. 3-4 et 167). À de telles approches, et pour la première fois depuis l'ouvrage déjà ancien de Brumfitt (1958), l'auteur oppose une démarche qui entend avant tout établir la *cohérence globale* d'un corpus dont il n'y a d'ailleurs pas lieu de présumer trop vite les contours (voir par exemple p. 196 et 225), comme si l'on pouvait toujours énoncer sans inquiétude où Voltaire commençait à écrire en historien et où il s'arrêterait de le faire.

Affirmer cette cohérence, c'est en fait affirmer deux choses. D'une part, c'est dire que Voltaire choisit le genre historique pour en faire l'espace privilégié où peut et où doit s'élaborer la réflexion politique qui en constitue, dans cette perspective, l'*enjeu* majeur. Si l'on se demande comment bien conduire les hommes, on n'y répondra pas en se perdant dans l'impénétrable fatras de *L'Esprit des lois* (auquel Voltaire consacre, en 1777, un *Commentaire* plus que réticent), pas plus qu'en se laissant séduire par les dangereuses rêveries du second *Discours* de Rousseau (où se déclare, à bien y regarder, « la philosophie d'un gueux qui voudrait que les riches fussent volés par les pauvres »). C'est en entreprenant d'analyser ce qui a *de facto* conduit les hommes au cours d'une histoire dont les leçons ne peuvent être probantes que si elle est réellement universelle. Mais, d'autre part, et ce faisant, Voltaire renouvelle l'écriture même de l'histoire dont il transforme, en même temps que le but, les canons et le champ.

Pour mettre en évidence la systématicité relative de la démarche voltairienne, l'auteur étudie successivement trois grands problèmes. Le premier est celui des *ressorts* du pouvoir : d'où vient donc que s'installe une domination ? Contre tous les discours qui répondent en arguant d'une origine fondatrice où se légitimerait d'un coup l'autorité, il faut avancer le droit contingent du plus fort et les raisons purement pragmatiques qui font accepter qu'on lui obéisse durablement sans trop rechigner. Dans cette histoire, bien sûr, les usages de la religion sont cruciaux, Confucius et Mahomet en figurant les deux extrêmes – le sage et l'imposteur (p. 82).

Le second problème est celui des *acteurs* de l'histoire. On a souvent souligné l'importance des grands hommes, et d'abord des grands rois (Alfred le Grand, Pierre I^{er}, Louis XIV), démiurges réformateurs moins soucieux de batailles que d'arts et de commerce, ce qui contribue largement à redéfinir le sens

même qu'il convient d'attribuer à la gloire (p. 121-127). Mais l'*Essai sur les mœurs* a aussi pour objet le caractère des nations et on aurait bien tort de s'en tenir à l'apologie des despotes éclairés par les philosophes : Voltaire participe pleinement de la réflexion conduite par les Lumières sur l'esprit des peuples à laquelle, il y a maintenant une quinzaine d'années, Marc Crépon avait consacré son beau livre sur *Les Géographies de l'esprit* (Paris, Payot, 1996). Chaque peuple a un génie spécifique issu de la conjonction de facteurs physiques et moraux, ceux-ci l'emportant selon Voltaire sur ceux-là. C'est là qu'il devient possible « d'envisager l'action collective des hommes dans l'histoire » (p. 147). C'est là aussi ce qui rend concevable une appréciation, à certains égards positive, des républiques modernes. Et l'on comprend alors que le pouvoir monarchique centralisé à la française « ne constitue pas la solution exclusive à laquelle il s'agit de parvenir » (p. 180).

332

Le troisième grand problème est celui du *changement* historique lui-même et des grandes mutations que l'historien moderniste doit repérer pour faire œuvre utile. De ce point de vue, la question est celle de la balance – balance des forces et balance des échanges, en Europe et hors d'Europe. La question des colonies et la grande polémique sur l'exclusif commercial, avant tout la Compagnie des deux Indes, au sujet de laquelle la thèse soutenue à Paris X en juillet 2012 par Kenta Ohji apportera beaucoup (*L'Abbé Raynal journaliste et la culture historique au milieu du siècle des Lumières [1745-1755]*), jouent ici un rôle essentiel. On peut en retenir, d'une part, la connexion nouvelle entre intérêts commerciaux et conflits militaires (p. 222) qui invalide par avance l'espoir ultérieur que l'âge du commerce succède naturellement à celui de la guerre, espoir qui conduira Constant à voir en Napoléon un « anachronisme ». On peut en retenir, d'autre part, l'importance de l'*opinion* qui joue un rôle croissant dans la politique économique. Or l'*opinion*, c'est précisément *in fine* ce en quoi Voltaire voit à la fois le ressort ultime et l'agent majeur de l'histoire : mais quelle opinion ? La reine du monde, soit l'ensemble des croyances versatiles qu'adoptent les hommes par pure sottise, ou la « voix publique », celle des « honnêtes gens réunis qui réfléchissent et qui avec le temps portent un jugement infaillible » (p. 243) ? Cette dernière formule date de 1771 et ce n'est pas un hasard : c'est que l'*opinion* a acquis seulement tardivement cette signification positive, Voltaire enregistrant ici une évolution générale. Quoi qu'il en soit, dès lors que l'*opinion* devient le nom d'une puissance décisive, elle devient aussi le destinataire principal du philosophe-historien et « l'écriture de l'histoire » s'adresse à elle pour la transformer positivement.

On peut toujours regretter que seules les Lumières *françaises* soient ici convoquées et que la jonction voltairienne entre philosophie et histoire ne soit pas mieux resituée dans un contexte où la plupart des philosophes se font historiens

– Rousseau faisant plutôt ici figure d’exception. Par exemple, et notamment, une confrontation avec Hume (cité seulement, en passant, p. 165) eût été certainement instructive, l’hommage rendu en 1764 à l’*Histoire d’Angleterre* n’ayant pas été de pure forme. Mais il est toujours injuste de reprocher à un auteur ses silences : mieux vaut le juger sur ce qu’il a dit. En l’occurrence, le but est atteint et nous disposons désormais d’une synthèse fiable, informée et précise, toujours claire mais toujours aussi prudente : si « cohérence » il y a, ce n’est pas sous la forme d’une doctrine rigide, mais sous celle d’une réflexion qui hésite et qui se modifie, ainsi qu’une connaissance fine des variantes permet à l’auteur de le montrer. Voltaire historien (et non historien) est souvent militant, et donc souvent injuste, mais il reste toujours philosophe.

Bertrand Binoche,
Université Paris I – Panthéon Sorbonne / CHSPM

Kees van Strien, *Voltaire in Holland, 1736-1745*, Louvain, Peeters, coll. « La République des Lettres », n° 44, 2011, vi + 586 p.

La presse périodique de langue française et néerlandaise, les gazettes européennes, notamment celles d’Amsterdam, d’Utrecht et de Leyde, et les nouvelles à la main, forment la principale source pour l’étude de la réception de Voltaire en Hollande. En effet, ces « archives du présent », pour reprendre une expression de Pierre Rétat¹², contiennent diverses informations concernant l’actualité de la République des Lettres : nécrologies, élections académiques, ainsi que les débats philosophiques et scientifiques. Outre la lecture systématique des feuilles périodiques, Kees van Strien avait entrepris d’importantes investigations dans plusieurs fonds d’archives. Des recherches fructueuses : elles ont permis l’exhumation de nombreux textes rares et inédits, relatifs aux séjours de Voltaire en Hollande. La correspondance de Voltaire figure aussi parmi les matériaux étudiés. Leur consultation est facilitée par l’*Electronic Enlightenment Project* (Université d’Oxford). C’est une riche base de données, constituée des correspondances passives et actives de Voltaire, J.-J. Rousseau, l’abbé Morellet, etc.

Bien avant Casanova, Voltaire avait sillonné les routes européennes : « Il y a six semaines que je suis plus errant que vous [Helvétius]. Je comptais de jour en jour repasser par Bruxelles » (La Haye, 27 octobre 1740 [D2353]). La vie trépidante de Voltaire, qui venait de faire « 200 lieues depuis 15 jours » (p. 180), est relatée dans les gazettes européennes (p. 86, n. 6). Quant à la note d’information sur la valeur des monnaies hollandaises et françaises, qui précède

12 *Le Dernier Règne : chronique de la France de Louis XVI, 1774-1789*, Paris, Fayard, 1995, p. 10.

l'introduction de ce livre, elle nous renseigne sur le commerce du livre dans ces pays : « Le prix des livres y [en Hollande] est très médiocre et une tragédie par exemple qu'on vend à Paris 30 sols, se vendra ici huit ou dix » (p. 103).

Dans son introduction, K. van Strien brosse un rapide portrait des journalistes, auteurs d'articles de recension concernant les livres de Voltaire. Il s'agit de Henri Du Sauzet, de Jean Rousset de Missy, de Justinus de Beyer et de Prosper Marchand. Bien documentées, ces notices biographiques, réalisées d'après des sources inédites, énumèrent leurs principales publications et activités journalistiques. Ainsi, l'appartenance de Rousset de Missy aux loges maçonniques d'Amsterdam et La Haye (p. 7) est confirmée¹³. Quant aux relations de Voltaire avec ses libraires, elles sont mises en évidence grâce aux sources inédites. Ces relations étaient difficiles voire conflictuelles avec Jean van Duren, H. Du Sauzet, et surtout Étienne Ledet, qualifié par Voltaire d'« imbécile » (D1683) parce qu'il avait publié des livres chargés de « fautes » (D1589). Mais les disputes les plus virulentes demeurent sans conteste celles qui opposent Voltaire à J.-B. Rousseau et à l'abbé Desfontaines (p. 71-76). Elles sont abordées dans cette étude à travers le prisme des journaux et des nouvelles à la main.

334

Par ailleurs, K. van Strien consacre à la relation de Voltaire avec H. Du Sauzet, journaliste et libraire de la *Bibliothèque française*, des commentaires bien informés. Après l'évocation de l'année 1737 de la vie de Voltaire, d'après les prédictions de l'*Almanach du diable* (p. 11-22), les lecteurs découvrent les différents séjours de Voltaire en Hollande (p. 23-41), ses relations avec É. Ledet (p. 43-66), son libraire à Amsterdam (9 juin 1736 [D.app.39]). Dans le chapitre IV (p. 67-84), l'auteur évoque les adversaires de Voltaire, tel ce « fripon » (D1715) H. Du Sauzet (p. 81-82).

Les dialogues de Voltaire et Frédéric II, ou l'amitié du prince et du philosophe, objet du chapitre V, sont présentés d'après leur chronologie. Leur première rencontre eut lieu le 11 septembre 1740 au château de Moyland, près de Clèves (p. 89-91). Vient ensuite la seconde entrevue à Berlin (p. 95-98). L'*Anti-Machiavel* est décrit avec beaucoup de précision. En effet, l'auteur démêle l'écheveau des éditions de cet ouvrage (p. 130, n. 186) avec un art consommé. K. van Strien commence par la présentation de l'édition de Pierre Paupie, publiée en 1740 (p. 114). Il procède ensuite à la description de la traduction de l'*Anti-Machiavel* par Zweerts (p. 123-124)¹⁴. Viennent enfin les éditions de 1743, notamment celle de Colomb et La Caze (p. 128). Dans le chapitre VII,

13 Cf. J. Sgard (dir.), *Dictionnaire des journalistes*, Oxford, Voltaire Foundation, 1999, 2 vol., t. II, p. 883.

14 Ces informations ne figurent pas dans l'édition fournie par W. Bahner et H. Bergmann de *L'Anti-Machiavel* (voir OCV, t. 19 [1996], p. 87-89).

K. van Strien décrit une édition du *Sommaire des droits de Sa Majesté le roi de Prusse sur Herstatt* (p. 135-151), méconnue des éditeurs de Voltaire.

La guerre de Succession d'Autriche (1740-1748) avait engendré l'impression d'un grand nombre d'écrits pamphlétaires (p. 158). Tenus en privé, les propos de Voltaire sur les « cours de Dresde et Berlin » (p. 166) sont consignés à son insu. La première version des « Vers à M. van Haren », publiée dans le *Trifolium Apollineum*, figure parmi la liste des documents exhumés par l'auteur (p. 187-212). Après la présentation des différentes éditions (p. 192-200), traductions et imitations (p. 202), parodies de ce poème (p. 205), K. van Strien décrit le texte de cette œuvre poétique (p. 205). Le dernier chapitre de la première partie est consacré au *Poème de Fontenoy*, un panégyrique de Louis XV. Commenté dans le *Démosthène moderne* de Rousset de Missy, ce « poème précipité » (p. 222) est sévèrement critiqué. Le journaliste ajoute sur le même ton vindicatif que le public était infecté par « huit éditions d'un poème lâchement flatteur jusqu'au dégoût » (p. 221).

La seconde partie du livre est composée d'un important corpus de textes rares et inédits, un véritable thésaurus voltairien. Datés de 1736, 1738 et 1745, les trois portraits de Voltaire, insérés dans le premier chapitre, présentent une succession d'éclairages vifs et critiques sur la personnalité du philosophe des Lumières, soupçonné d'impiété (p. 237). C'est le cas entre autres du texte inédit de Jacques de Pérard, extrait d'une relation rédigée par son auteur à l'issue d'un séjour de neuf mois à Paris. Âgé de 41 ans, Voltaire est peint sous les traits d'un génie bouillonnant et fragile : « On sent que la lame use le fourreau » (p. 233). Le propos de Pérard, contenu dans une lettre envoyée de Berlin par de Mirande à Du Homel, porte dans une large mesure sur les succès de Voltaire au théâtre. C'est le cas de « *Zaïre*, qui parut en 1730, et qui eut en plein été plus de trente représentations » (p. 233). Les pièces de Voltaire étaient aussi appréciées dans les écoles parisiennes, « *César*, tragédie en trois actes [étant] représentée il y a quatre ou cinq ans au collège d'Harcourt »¹⁵ (p. 233).

Publié dans les *Lettres françaises et germaniques*, l'article d'Éléazar de Mauvillon¹⁶, journaliste obscur, s'intitule les « Considérations sur quelques auteurs français et sur M. de Voltaire en particulier » (p. 269-307)¹⁷. Amputé

15 Voir Marie-Madeleine Compère, *Les Collèges français (xvi^e-xviii^e siècles)*. Répertoire 3-Paris, Paris, INRP, 2002, p. 185 : « *La Mort de César*, tragédie de Voltaire, jouée pour la première fois à Harcourt en 1735, devient ensuite un classique du théâtre scolaire ».

16 Voir Roland Krebs, « Les *Lettres françaises et germaniques* de Mauvillon et leur réception en Allemagne », *Dix-huitième siècle*, n° 14 (1982), p. 377-390.

17 La Bibliothèque de l'État de Bavière conserve une édition (Londres, 1740) bien différente des *Lettres françaises et germaniques*. Cette différence réside dans la vignette de la page du titre ainsi que dans la pagination du volume. Voir dans cette feuille les « Considérations sur quelques auteurs français et sur M. de Voltaire en particulier », p. 211-241.

de la quasi-totalité des citations en vers, le ton de cet article demeure fort critique à l'encontre de Voltaire. Le journaliste y dénonce la vanité ainsi que l'impiété du philosophe, auteur d'« ouvrages un peu scandaleux » (p. 238), tels que l'*Épître à Uranie*. Mauvillon souligne aussi le caractère excessif des attaques de Voltaire contre J.-B. Rousseau et Desfontaines : « Répondre par des injures personnelles, c'est se croire au-dessus de la critique. Vanité insupportable, même dans un plus grand homme que Voltaire » (p. 240). Le troisième portrait est également repris d'une feuille périodique, la *Bibliothèque française*. Il est inséré à la fin du compte rendu des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la Perse*, une satire politique du règne de Louis XV. Dans ce libelle interdit¹⁸ ou livre à clef, le lecteur découvre un tableau ressemblant aux précédents : « Coja-Shéhid [Voltaire] était un homme d'un peu plus de quarante ans » qui « se croyait né extraordinairement pour l'ornement de son siècle, pour donner le ton aux poètes » (p. 243). Si l'abbé Goujet fut vraisemblablement l'auteur du compte rendu, l'identité de l'auteur de ce portrait n'est pas élucidée. K. van Strien propose deux hypothèses : Antoine Pecquet ou Mme de Vieux-Maisons. Nous considérons que l'avis de Georges Bengesco¹⁹, étayé, est une conjecture plausible.

K. van Strien publie encore, dans le chapitre II de cette seconde partie (p. 246-269), de larges extraits de nouvelles à la main, rédigées à Paris de 1736 à 1737. Les informations contenues dans ces feuilles manuscrites s'avèrent intéressantes à plus d'un titre. Des faits, des chiffres concernent Voltaire dramaturge : « la représentation d'*Alzire* de samedi dernier a rapporté près de 5000 livres aux comédiens-français » (p. 250). De plus, le lecteur découvre, outre le triomphe de Voltaire au théâtre, la passion d'un abbé pour la comédienne Jeanne Gaussin (p. 263). S'agit-il d'une charge contre l'Église ou d'un fait divers ? Quoi qu'il en soit, l'attitude du prêtre ne laisse pas le lecteur indifférent à l'histoire du « jeune abbé éperdument amoureux de la demoiselle Gaussin » (p. 265). Cette source inédite contient nombre de réflexions critiques à l'encontre de Voltaire, plus particulièrement ses interminables controverses avec l'abbé Desfontaines et J.-B. Rousseau, une sorte de décor permanent de la vie parisienne. Les nouvelles à la main soulignent la constante critique de la religion dans les écrits du philosophe. Reconnu comme l'auteur de l'*Épître à Uranie* (p. 250), Voltaire est condamné à une amende de cinq cents livres « pour avoir fait imprimer les *Lettres philosophiques*, ouvrage prohibé » (p. 258). La « guerre » (p. 260) entre Voltaire et Rousseau se poursuit par des libelles chargés de

¹⁸ Voir Françoise Weil, *Livres interdits, livres persécutés 1720-1770*, Oxford, Voltaire Foundation, 1999, n° 425 ; Robert Darnton, « Anecdotes, bribes, blogs : l'information au XVIII^e siècle », *Histoire et civilisation du livre*, t. VII (2011), p. 348.

¹⁹ Bengesco, t. IV, p. 333.

calomnies. Mais c'est plutôt Voltaire qui « vomit les injures les plus atroces » contre Rousseau (p. 260), affirme le rédacteur de cette nouvelle à la main. D'ailleurs le chapitre III, consacré à cette virulente controverse, offre aux lecteurs de nouvelles sources concernant cette dispute littéraire. Publiée dans la *Bibliothèque française*, la lettre de Rousset de Missy présente Voltaire comme un agresseur qui « cherche à opprimer M. Rousseau » (p. 273). Le journaliste ajoute que Voltaire lui avait lu « la fameuse *Épître à Uranie* » (p. 274) lors de son voyage à La Haye avec Mme de Rupelmonde – information qui suggère l'impiété du philosophe. Vient ensuite un corpus de textes inédits constitué d'une « Réponse aux trois *Épîtres nouvelles* du sieur Rousseau » (p. 277-293), d'un poème de 476 vers intitulé « Ode nouvelle à Voltaire qu'on trouve très sensée » (p. 301-304), du « Sonnet au sieur Rousseau » (p. 306), et de la « Réconciliation de Rousseau avec ses ennemis » (p. 309-312). Ces manuscrits transcrits avec une grande rigueur scientifique, mention faite des variantes, sont accompagnés d'un appareil critique érudit.

Le fait marquant du chapitre IV, intitulé « Voltaire et la Hollande 1736-1737 », réside dans les violentes attaques contre cet auteur. La chanson « Les adieux de Voltaire sur l'air de Manon la revendeuse » (p. 315-319) a suscité l'ire du philosophe contre le « petit Lelio, comédien italien » (p. 321). Nous lisons ensuite un corpus de textes courts composé de vers ou impromptus, publiés soit en français soit en langue néerlandaise (p. 323-324). Ces poèmes, d'une qualité médiocre, proviennent de feuilles hollandaises ou de fonds d'archives. Ils illustrent des aspects méconnus du séjour de Voltaire aux Pays-Bas ainsi que la réception de ses œuvres. Dans le chapitre V (p. 339-375), on retrouve la même tonalité véhémement à l'égard de Voltaire, qualifié de « vilain Monsieur » (p. 389), « un fou et un fripon » (p. 367). Il « a, dit-on, trop de vanité pour se conduire comme les autres » (p. 372). Intitulé « Voltaire et ses libraires », ce chapitre décrit les relations tendues, voire houleuses, entre le philosophe et ses éditeurs hollandais. « Voltaire me promet fort et ferme son *Histoire de Louis XIV* et je ne manque pas de lui en parler dans toutes mes lettres », écrit H. Du Sauzet²⁰, libraire et éditeur du périodique la *Bibliothèque française*, à Justinus de Beyer (p. 341). En effet, Du Sauzet avait multiplié les missives adressées à Voltaire au sujet de cet ouvrage en cours de rédaction. Autant de lettres qui expriment un sentiment d'« impatience » (p. 350) et d'inquiétude : « il me tarde fort de recevoir le commencement de l'*Histoire de Louis XIV* » (p. 348). Assurément, cette situation est angoissante pour le libraire : « Je ne comprends rien à tout cela.

20 Voir Edwin van Meerkerk, « L'échange épistolaire entre Voltaire et Du Sauzet, libraire d'Amsterdam, 1738-1740 », dans F. Bessire et F. Tilkin (dir.), *Voltaire et le livre*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2009, p. 33, illustration n° 7 : « *Essay sur l'histoire du siècle de Louis XIV*, publié par Du Sauzet en 1739 ».

Je l'attends et je ne lui écris plus » (p. 352). Du Sauzet s'interroge : « Aurait-il voulu me tromper et m'amuser par de belles promesses ? » (p. 351). D'où sa colère : « Voltaire me prend pour un imbécile » (p. 364). Le lecteur découvre par le biais de ces échanges épistolaires entre Du Sauzet et J. de Beyer des informations inédites concernant les relations de Voltaire avec ce libraire journaliste. « Les gazettes m'avaient appris, Monsieur, votre départ pour Bruxelles » (p. 376), écrit Du Sauzet à Voltaire (4 juin 1739 [D2025]) dans l'une des deux lettres qui subsistent de leur conséquente correspondance. Viennent ensuite des extraits d'articles de recension publiés dans les *Mémoires historiques pour le siècle courant* (p. 381-384) et la *Bibliothèque française* (p. 385-387). Précédé d'un extrait de l'*Avertissement du libraire*, le commentaire de la *Bibliothèque française* souligne la suspension de l'impression de l'*Essai sur l'histoire du Siècle de Louis XIV*, « pour le retoucher avec toute l'attention que mérite la matière » du livre (p. 385). Enfin, Henricus Merkus exprime dans sa lettre (31 janvier 1748) adressée à Prosper Marchand (p. 389) sa méfiance à l'égard de Voltaire : « J'ai été toujours sur mes gardes de n'être pas dupé de Mons. de Voltaire » (p. 389).

Le chapitre VI est consacré à l'*Anti-Machiavel* (p. 391-440), rédigé par Frédéric II. Son éditeur, Voltaire, l'avait préfacé après avoir corrigé les maladresses de style et les « germanismes » (p. 396). Les notes inédites de Johann Heinrich Kauderbach (16 août-21 octobre 1740), secrétaire de l'ambassade de Saxe à La Haye, recèlent d'intéressants renseignements sur l'*Anti-Machiavel* et sa réception. En effet, Kauderbach relate le différend de Voltaire avec J. van Duren au sujet de l'*Examen du Prince de Machiavel*²¹, un livre chargé d'« horreurs et obscénités » (p. 391). Les corrections de l'éditeur n'ont pas été prises en compte par le libraire. La lettre de H. Du Sauzet à J. van Duren (p. 398-399), les articles de recension parus dans la *Bibliothèque française* (p. 399-400) et la *Bibliothèque raisonnée* (p. 407-408), l'*Avertissement* de J. La Caze à l'édition de 1741 de l'*Anti-Machiavel* (p. 403-404), la cinglante diatribe de Prosper Marchand contre Voltaire, « un très pitoyable philosophe » (p. 416), publiée dans son *Dictionnaire historique*, l'extrait du *Diable hermite* (p. 420-426), et l'« *Anti-Anti-Machiavel* » (p. 405), poème inédit, complètent le corpus de textes qui composent ce chapitre. Intitulée « Vers à M. van Haren » (p. 441-461), une stance de Voltaire est commentée par Kauderbach, lequel observe dans la note (d) : « *Je ne t'imité pas ; c'est pourtant le propre des singes, dont le sieur Voltaire est l'image parfaite* » (p. 441). Vient ensuite une traduction de ce poème en langue néerlandaise par Huybert van Kruiningen, accompagnée de notes de Voltaire (p. 444-447). Dans sa correspondance avec J. de Beyer, H. Du Sauzet évoque ce poème : « Je vous envoie une lettre de M. de Kruiningen touchant

21 Voir F. Weil, *Livres interdits, livres persécutés 1720-1770*, op. cit., n° 575.

la critique des vers de Voltaire, où il trouve des traits contraires à la politesse française et aux égards qu'on doit à M. van Haren » (p. 452). Dans son article publié dans la *Bibliothèque française*, J. de Beyer souligne que Voltaire « ne connaît pas mieux la grandeur du Batave que la nature de sa liberté » (p. 456). Quatre traductions en langue néerlandaise de la strophe de Voltaire sont insérées dans la dernière partie du chapitre (p. 458-460). Enfin, « Voltaire et la Hollande, 1743-1745 » (p. 462-502), qui constitue une suite du chapitre IV, offre un corpus d'articles de recension : *Le Journal universel*, livraison de mars 1743 (p. 462-463), la *Bibliothèque française* (p. 466-468), un compte rendu de *Mahomet* par P. Marchand (p. 483-487), *Le Magazin des nouvelles anglaises* (p. 477), *L'Épilogueur*²² (p. 477-479 et 491-494). Une lettre inédite de Voltaire au comte de Maurepas, datée 21 juillet 1743, trouvée aux Archives du ministère des Affaires étrangères (p. 470), et une note également inédite de Voltaire intitulée « Représentations aux États-Généraux de Hollande » (p. 496-498), transcrite *in extenso*, ratures comprises, complètent la liste des documents publiés dans ce chapitre.

La dernière partie du volume est composée de trois appendices. Le premier porte sur la chronologie des voyages effectués par Voltaire en Belgique, en Hollande et dans la Prusse de Frédéric II (p. 503-504). Ce tableau révèle une fréquence élevée de déplacements dans une aire géographique bien circonscrite : cinq voyages entre Leyde et Amsterdam (45 km environ) pendant le mois de février 1737. Parti le 13 juin 1743 de Paris, Voltaire est arrivé une semaine plus tard (le 20 juin) à La Haye après avoir fait une halte à Bruxelles (p. 504). Cet itinéraire de plus de cinq cents kilomètres illustre une nouvelle fois la grande mobilité de Voltaire, un trait spécifique de sa personnalité. Ce qui le situe aux antipodes de Kant, fidèle à sa ville natale de Königsberg. Dans le second appendice, K. van Strien procède à la rectification de la datation d'un corpus de vingt-et-une lettres de la correspondance de Voltaire (p. 505-508), des corrections établies grâce aux documents inédits, trouvés lors de cette imposante enquête. Le dernier appendice établit un inventaire d'articles relatifs à la réception des œuvres de Voltaire. L'auteur s'appuie sur un corpus de dix-sept feuilles périodiques, publiées à La Haye et Amsterdam (p. 509-528).

La bibliographie (p. 531-563) illustre l'ampleur de l'enquête, réalisée dans plusieurs fonds d'archives (p. 531-543). Les résultats de ces investigations consistent dans la découverte de textes inédits : la lettre autographe de Voltaire à Pieter Anthony de Huybert van Kruiningen (1693-1780), qui en est l'illustration, fait la couverture du livre. S'agissant de la bibliographie des sources imprimées,

²² Voir aussi Jeroom Vercruysse, *Voltaire et la Hollande, SVEC*, n° 46 (1996), p. 191-197, « Liste des ouvrages relatifs à la Hollande dans la bibliothèque de Voltaire ».

elle souffre de quelques lacunes et oublis. C'est le cas par exemple pour les éditeurs scientifiques : *Œuvres complètes* de Boileau par Françoise Escal (p. 544) ; *Lettres sur les affaires du temps* (1738-1741), un document inédit publié par Henri Duranton, possesseur du manuscrit, Françoise Weil, Robert Grandroute et Hervé Guénot (p. 546) ; *Revue Voltaire*. Les libraires, souvent correspondants de Voltaire, occupent une place importante dans la présente étude. Cette référence bibliographique, *Catalogue de libraires 1473-1810*, catalogue rédigé par Claire Lesage, Ève Netchine et Véronique Sarrazin ([Paris], BnF, 2006), recense des catalogues de ventes des libraires hollandais²³ : Pierre Gosse, notices 1342, 1345-1347 ; Étienne Neaulme, notices 2244-2245 ; Jean Neaulme, notices 2246-2247. Les lacunes les plus sérieuses portent sur l'histoire de la presse. Ainsi l'auteur cite le cédérom de la *Gazette d'Amsterdam* (p. 561), mais ne mentionne pas le volume collectif qui l'avait accompagné : P. Rétaat (dir.), *La Gazette d'Amsterdam, miroir de l'Europe au XVIII^e siècle*, SVEC 2001:06. En ce qui concerne les travaux sur Voltaire et la presse, H. Duranton avait réalisé des enquêtes novatrices²⁴. Mis en ligne en septembre 2010, peu de temps avant la publication de ce livre, le *Gazetier universel* (<<http://gazetier-universel.gazettes18e.fr>>) est devenu une référence indispensable pour l'étude de la presse française et européenne. Numérisés et mis à jour, les dictionnaires des journaux et des journalistes (dir. J. Sgard) sont disponibles sur ce site, administré par Denis Reynaud. K. van Strien avait contribué à cette version électronique des dictionnaires. Vient enfin, l'index général cumulatif des noms propres et des titres (p. 565-586). Sa consultation n'est pas aisée. Après l'entrée « Walther », p. 582, l'auteur insère un nouvel index : « À l'abbé Couet », p. 582-586, il est composé de titres et *incipit* de lettres de Voltaire. Le même « Walther, G.-C. », imprimeur-libraire, figure à la p. 585, avec la mention des dates ou période d'activité.

Voltaire in Holland, 1736-1745 est un ouvrage dense et érudit ; il lui manque une conclusion générale, un bilan scientifique. Mais toutes nos observations et réserves n'atténuent pas les qualités exceptionnelles de ce livre qui constitue une nouvelle référence pour les études voltairiennes.

Samy Ben Messaoud,
LIRE (UMR 5611)

23 Voir aussi Otto S. Lankhorst, « Les ventes en Hollande et leurs catalogues (XVII^e-XVIII^e siècles) », dans A. Charon et É. Parinet (dir.), *Les Ventes de livres et leurs catalogues XVII^e-XIX^e siècles*, Paris, Écoles des chartes, coll. « Études et rencontres de l'École des chartes », 2000, p. 11-28. Dans le même ouvrage, voir les « Éléments de bibliographie », p. 204-205 : Pays-Bas.

24 Voir « Les circuits de la vie littéraire au XVIII^e siècle : Voltaire et l'opinion publique en 1733 », dans P. Rétaat (dir.), *Le Journalisme d'Ancien Régime*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982, p. 101-115 ; « Un usage singulier des gazettes : la stratégie voltairienne lors de la parution de l'*Abrégé d'histoire universelle* (1753-1754) », dans H. Bots (dir.), *La Diffusion et la lecture des journaux de langue française sous l'Ancien Régime*, Amsterdam et Maarsse, APA/Holland University Press, 1988, p. 31-38.

Piotr Zaborov, *Voltaire dans la culture russe*, trad. de Marina Reverseau revue par Jacques Prébet, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2011, 351 p.

On sait que Piotr Zaborov est l'auteur d'une thèse parue à Leningrad en 1978 et intitulée *Russkaja literatura i Vol'ter, XVIII – pervaja tret' XIX veka* (*La Littérature russe et Voltaire. XVIII^e siècle – premier tiers du XIX^e siècle*)²⁵. Mais le public non-russophone ne pouvait avoir accès aux richesses de détail de cet ouvrage pionnier. Et puis, la réception de Voltaire en Russie, étudiée par P. Zaborov, s'arrêtait aux années 1830. Avec *Voltaire dans la culture russe*, l'auteur fait d'une pierre deux coups : d'une part, il offre une traduction française bienvenue de sa thèse, et, d'autre part, il prolonge sa réflexion sur Voltaire en Russie en présentant une analyse de sa réception aux XIX^e et XX^e siècles, jusqu'à la chute de l'URSS. Le livre comprend désormais cinq parties. L'ouvrage de 1978 se composait des trois premières : 1. Le siècle des Lumières. 2. Du classicisme au romantisme. 3. Le mouvement romantique. *Voltaire dans la culture russe* ajoute une quatrième partie, « De l'époque réaliste à "l'Âge d'argent" (des années 1840 à la Révolution de 1917) » et une cinquième, « La période soviétique ». Nous ne rendrons compte que de ces deux dernières parties.

La grande époque du « Voltaire russe », au siècle des Lumières, avait été suivie d'une période sombre dans la dernière décennie du XVIII^e siècle, mais un extraordinaire regain d'intérêt s'était manifesté pour Voltaire sous Alexandre I^{er}. Avec le mouvement romantique, on assiste à une attitude « ambivalente et complexe » à l'égard de Voltaire, mais la tendance au rejet domine, surtout en ce qui concerne l'œuvre poétique. Lorsque s'affirmera la tendance au réalisme dans la littérature russe, vers les années 1830 et 1840, la valeur esthétique de l'œuvre de Voltaire ne sera plus perçue. Désormais, Voltaire est « investi d'un autre rôle : celui de penseur et de polémiste » (p. 204). C'est ainsi, par exemple, que le critique Belinski le perçoit : il considère Voltaire comme un auteur « antipoétique », mais finira par saluer en lui un destructeur du passé, comme Luther, les encyclopédistes et les révolutionnaires du temps de la Terreur.

Comment les révolutionnaires russes ont-ils perçu Voltaire ? P. Zaborov rappelle qu'Alexandre Herzen aurait subi son influence dès l'enfance. À tel point que, lorsque lui furent données ses premières leçons de religion, le catéchisme lui serait tombé des mains. Pourtant, l'admiration de Herzen pour Voltaire n'ira pas sans réserves : il soulignera les limites de sa pensée, une pensée d'Ancien Régime qui ne constitue pas une rupture radicale avec le passé ; il opposera l'aristocrate

²⁵ Nous en avons rendu compte dans la *RHLF*, n° 2-3 (1979), p. 504-506. Nous nous permettons de renvoyer à ce compte rendu pour les trois premières parties du présent ouvrage.

Voltaire au plébéen et démocrate Rousseau. Mais il fera l'éloge du rire de Voltaire, qui « brûlait comme l'éclair » : « le rire de Voltaire a détruit davantage que les pleurs de Rousseau »²⁶. Cet esprit destructeur a inspiré également le cercle socialiste des *petrachevtsy*²⁷. P. Zaborov nous apprend qu'un membre de ce cercle traduisait Voltaire et avait lu à ses « soirées littéraires » deux articles des *Questions sur l'Encyclopédie* : « Marie Magdeleine » et « Salomon » (p. 209). Tchernychevski définit avec pertinence l'ambivalence du voltairianisme en Russie, en distinguant les libéraux hypocrites des vrais disciples de Voltaire, et fait publier l'historien Schlosser qui célèbre Voltaire historien, philosophe et homme de théâtre. Quant à Pissarev, il proclame que Voltaire n'est pas grand par ses idées, mais par son action, et qu'il a créé en Europe une opinion publique. Comme Herzen, le marxiste Plekhanov, dans les années 1880-1890, relève les limites de la pensée de Voltaire (sa lutte contre le matérialisme et l'athéisme, son idéalisme en histoire, son mépris du peuple), mais aussi la force destructrice de son rire (p. 229). En 1893 parut le premier ouvrage sur Voltaire dû à une révolutionnaire, Véra Zassoulitch. Ce fut un événement. Dans ce petit livre destiné au grand public, elle exprimait la plus grande sympathie pour Voltaire, qui avait rendu la connaissance accessible aux gens qui savent lire, mais elle déplorait son « étroitesse d'esprit » et son indifférence pour les humbles.

Ainsi, comme l'observe P. Zaborov, le nom de Voltaire n'était « pas frappé d'interdit en Russie » (p. 210), même, semble-t-il, sous le règne de Nicolas I^{er}, le « gendarme de l'Europe », pour qui toute velléité de pensée était considérée comme un acte de lèse-majesté. À noter toutefois que Nicolas I^{er} interdit la publication des lettres de Catherine II à Voltaire (p. 209) ; elle ne sera autorisée qu'en 1882, dans une mauvaise traduction donnant une image déformée de Voltaire (p. 226). Et les traductions de Voltaire sont rares, même sous Alexandre II (en 1870 paraissent des *Romans et contes* après un demi-siècle d'interruption, mais avec des passages supprimés, considérés comme offensants pour la religion). Malgré l'opposition du pouvoir et les attaques de leurs adversaires, les critiques du camp démocrate russe, dans les années 1860, parvenaient « avec une étonnante ténacité à faire naître chez les lecteurs de l'intérêt et de la sympathie pour Voltaire » (p. 215). Un éditeur évoquait avec reconnaissance les lois de 1865 relativement libérales quant à la censure. Mais bien à tort, car la traduction du *Voltaire* de David Strauss, de 1870, fut interdite, puis détruite, et *La Philosophie de l'histoire* mise au pilon comme antichrétienne (p. 222).

²⁶ Pour plus de détails, voir Michel Mervaud, « Alexandre Herzen lecteur de Voltaire », *Revue Voltaire*, n° 9 (2009), p. 239-264.

²⁷ Cercle fouriériste fondé par M. V. Petrachevski, aux réunions duquel participa Dostoïevski. Les membres de ce groupe d'opposition furent arrêtés en 1849 et déportés en Sibérie.

L'anniversaire de 1894 fut célébré par *Chez Voltaire* d'Alexei Vesselovski, l'un des Russes qui avaient fait le pèlerinage de Ferney. Aux yeux de ce professeur, Voltaire était toujours vivant, et son livre, paru dès 1892, fut réédité trois fois (en 1894, 1903 et 1912), mais l'anniversaire suscita aussi bien des attaques virulentes que des réactions favorables (p. 229-230).

« L'Âge d'argent », aux confins du XIX^e et du XX^e siècle, fut une époque au cours de laquelle Voltaire connut un regain d'intérêt en Russie, « mais, comme précédemment, le phénomène resta limité », ne concernant que les parties de son œuvre qui répondaient aux exigences de la lutte contre l'autocratie (p. 230). P. Zaborov n'en recense pas moins minutieusement, par ordre chronologique, les traductions qui paraissent alors, de valeur variable, mais dont le nombre « s'accroît considérablement dans les premières années du XX^e siècle » (p. 235) : une bonne traduction de *Candide* (1900, rééditée en 1911), des recueils de *Contes* (1905, 1906), des éditions de contes séparées (1909), des *Romans et contes* (1912), un *Recueil de contes* précédé d'un essai d'inspiration marxiste (1913). *L'Histoire de Charles XII* connaît un véritable engouement dès 1891, avec de multiples rééditions de 1900 à 1913, en version intégrale ou abrégée (elle n'avait été imprimée qu'une fois au début du XIX^e siècle, et n'était diffusée que sous forme de copies manuscrites). *Zaïre* paraît en 1907 dans une assez déplorable traduction en prose, mais la comédie *Les Originiaux ou Monsieur du Cap Vert* est jouée à Petrograd en avril 1917 : c'est un événement (p. 253-254). Des anthologies de textes de Voltaire sont publiées : une petite anthologie de poésies (1900), une biographie de Voltaire avec une anthologie reprise des *Pages choisies des grands écrivains* de Francisque Vial (1913), mais où les parties sur la poésie et le théâtre ont disparu dans la traduction russe. En 1904, les *Pensées de Voltaire* sont regroupées en trente-six sections par thèmes. En 1914, des poésies de Voltaire figurent dans une anthologie préfacée par Valéri Brioussov, *Les Poètes lyriques français du XVIII^e siècle*, édition sévèrement critiquée par Boris Tomachevski (p. 251-252). En 1908 parut à Pétersbourg, en onze fascicules, un *Recueil d'œuvres de F. M. Voltaire* (textes en prose, tragédies et comédies dont certaines n'avaient jamais été traduites en russe), avec une préface d'un révolutionnaire populiste qui louait le « combattant infatigable » contre l'arbitraire et le fanatisme. Un vulgarisateur scientifique publie en 1910 une nouvelle édition des œuvres de Voltaire en trois volumes. Ces deux derniers recueils eurent maille à partir avec la censure : le *Traité sur la tolérance* et l'*Histoire de Jenni* parurent avec des coupures considérables (p. 255-256).

« L'Âge d'argent » voit aussi la publication d'un certain nombre d'ouvrages sur Voltaire. Le seul original est celui de V. Zassoulitch déjà signalé : il est réédité en 1907 dans un *Recueil d'articles de V. I. Zassoulitch* et reparait en 1909 dans une édition séparée accueillie avec beaucoup de sympathie (p. 256-257). En 1907

paraît *Voltaire en son temps* d'Alexandre Chakhov, un cycle de conférences de 1876-1877 à l'Université de Moscou. Cette publication fut un événement hors du commun, d'une actualité étonnante, car, écrivait Chakhov, « ce sont les écrivains du XVIII^e siècle qui ont dégagé les traits généraux de nos conceptions fondamentales ». Réédité en 1912, cet « ouvrage brillant » fut salué par la critique. Dans les *Études sur l'histoire de l'idée de tolérance de la foi et de la liberté religieuse au XVIII^e siècle. Voltaire, Montesquieu, Rousseau*, thèse d'Alexandre Wulfius parue en 1911, presque la moitié du livre est consacrée aux idées religieuses de Voltaire, qui avaient fait l'objet d'une publication dans une revue en 1909. La critique loue les « grands mérites » de l'ouvrage et souligne que la liberté de conscience est d'une grande actualité (p. 258-259). Le *Voltaire* de D. Strauss, enfin autorisé, paraît dans plusieurs traductions, en 1899, 1906, 1909, et reçoit un accueil enthousiaste. Le *Voltaire* de Lanson (1906) paraît en traduction en 1912, avec une préface de Ferdinand de La Barthe destinée au grand public (p. 259-260).

344

Léon Tolstoï, qui avait fait le pèlerinage de Ferney, mentionne souvent Voltaire dans ses œuvres et sa correspondance. Il cite notamment plusieurs fois un extrait du chapitre VII de *Micromégas* qui dénonce les horreurs de la guerre, et il évoque dans sa correspondance la lutte contre l'Infâme (p. 233-235). Notons que Dostoïevski connaissait aussi Voltaire. Son influence est perceptible dans les propos d'Ivan Karamazov, révolté contre le mal et l'injustice (p. 216-217).

Quand s'ouvre la période soviétique, on peut s'attendre à ce que Voltaire cesse d'être dénigré et combattu, et soit largement honoré, même si cette consécration s'accompagne de réserves. C'est effectivement ce qui s'est passé. Mieux : Voltaire deviendra presque un personnage officiel. Un décret de Lénine fera en effet figurer Voltaire parmi les penseurs et écrivains du passé auxquels la Russie nouvelle se proposait d'ériger des monuments. P. Zaborov observe que le tour de Voltaire n'arriva jamais, mais qu'il eut sa place dans les campagnes de propagande du pouvoir. Dès juillet 1918, une petite étude de Lounatcharski, critique littéraire et commissaire du peuple (ministre) à l'Instruction publique, définit Voltaire comme un représentant de la bourgeoisie révolutionnaire et comme le plus brillant précurseur de la Révolution française (p. 261-262).

À la même époque, à l'occasion du 140^e anniversaire de la mort de Voltaire, paraît en traduction une brillante étude de Georg Brandes, qui, bien entendu, ne parle ni de capitalisme ni de prolétariat, car ce n'était pas encore devenu obligatoire (p. 263). Mais, en 1919, les préfaces des éditions de *Contes* publiés séparément ou en recueil mettent l'accent sur le travail, l'aspiration au savoir et la recherche de la vérité (p. 263-266). La préface de *Jeannot et Colin* rappelle la parenté du conte avec la comédie *Le Mineur* de Fonvizine, sans signaler toutefois que l'examen burlesque que subit le héros de la pièce provient directement de l'œuvre de Voltaire (p. 266-268). En 1927, *Candide* paraît dans une série à

gros tirage, avec des coupures. La préface observe que Voltaire était bien plus modéré (que ne le croyaient les tenants de l'ordre établi) ; il n'était pas exempt des défauts de la classe bourgeoise (dont le mépris des masses), mais il avait l'art de tourner en dérision le mensonge et l'hypocrisie de l'Église catholique, et il possédait les meilleures qualités de la bourgeoisie, quand elle était à la tête du mouvement de libération et préparait la grande Révolution française. Une préface de *Micromégas* et de *Jeannot et Colin*, parus en traduction en 1929, est dans le même esprit (p. 270-271).

En 1924 paraissent les *Mémoires de M. de Voltaire écrits par lui-même*, une quinzaine de textes déjà publiés en russe à plusieurs reprises, avec une préface montrant que Voltaire restait d'actualité (p. 271-272). Mais, selon P. Zaborov, le fait le plus marquant de l'histoire du « Voltaire soviétique » des années 1920 fut la parution de *La Pucelle d'Orléans*. Ce fut un événement exceptionnel dans l'histoire de la traduction russe : *La Pucelle* avait été interdite par la censure pendant un siècle et demi et diffusée sous forme de copies manuscrites dans des traductions approximatives. La préface soulignait l'influence du poème sur la littérature russe et aussi son actualité (p. 272-273). Dans les années 1920, on n'éditera pas d'autres œuvres de Voltaire en russe.

Malgré l'idéologie officielle, les interprétations de Voltaire varient. Lounatcharski, en 1928, compare Voltaire à Rousseau, « le plus grand philosophe de la petite bourgeoisie », et à Diderot, « représentant d'une intelligentsia privée de poids économique véritable ». Voltaire, « grand maître idéologique de la bourgeoisie », a une vision du monde restreinte par des barrières historiques, mais son anticléricalisme permet de le considérer comme un allié dans le combat antireligieux que doit mener le prolétariat (p. 274). La même année, Boris Valbé considère Voltaire et Rousseau comme les « représentants de couches sociales antagonistes » et comme les « porte-parole de systèmes sociaux différents ». Conformément aux directives, il fait l'éloge de Rousseau, « phénomène incomparablement plus important que Voltaire », car il est le fondateur d'une « nouvelle ère prélude au socialisme », alors que Voltaire, « étranger aux aspirations révolutionnaires » qui sont celles des Russes d'aujourd'hui, ne leur est proche que par sa critique acérée de ce qui a fait son temps. Toujours en 1928, et contrairement à Valbé, Alexandre Deitch, dans *Le Méphistophélès du XVIII^e siècle*, affirme que Voltaire est le « phare » de l'époque des Lumières : par son rejet de l'Ancien Régime, il a contribué considérablement à la réalisation d'une société sans oppresseurs ni opprimés, rêve des prolétaires du monde entier ; mais Valbé lui reproche d'être déiste et de ne pas être démocrate (p. 275).

À partir de 1925, dans les interprétations de Voltaire, une approche sociologique vulgaire l'emporte sur les critères de la tradition académique : Voltaire est considéré comme « le représentant de l'idéologie de la société

bourgeoise dans sa couche supérieure capitaliste ». P. Zaborov estime qu'« il faut toutefois rendre justice au rôle joué par des interprétations marxistes de ce type » : « elles ont permis à l'œuvre de Voltaire de subsister dans le paysage intellectuel alors que les conditions ne cessaient de s'aggraver sous l'effet de la pression idéologique et de la censure » (p. 276).

En ce qui concerne Voltaire dramaturge, dans les années 1920, une seule pièce est représentée, avec beaucoup de succès : *Les Originiaux* (1923). Une pièce inspirée de *L'Ingénu*, *L'Homme naïf*, est jouée à Leningrad en 1929. C'était une « farce légère » où il ne restait pas grand-chose de Voltaire, si ce n'est le thème antireligieux (elle sera montée de nouveau en 1941 à Irkoutsk, où elle sera très bien accueillie). Jouée à Moscou sous le titre *Le Sauvage* dans une autre mise en scène, elle poussait l'anticléricisme jusqu'à l'irréligion, alors que, comme l'observe P. Zaborov, Voltaire n'était pas athée (p. 278). Voltaire étant considéré comme un auteur vieilli, la pièce est accueillie froidement (il en sera de même lorsqu'elle sera jouée en 1930 dans une petite ville de province). Fait curieux, en 1927, on a préparé à Leningrad un « spectacle de danses, chant, déclamation, pantomime et orchestre » d'après *Candide*, mais ce projet considéré comme trop audacieux ne fut jamais réalisé.

346

Les années 1930 furent une période « ni vraiment brillante ni féconde » pour Voltaire en raison de la répression et de l'obscurantisme. On continue pourtant à l'éditer et à l'étudier. Des *Œuvres choisies* en deux volumes paraissent en 1931, première publication de ce type depuis la Révolution (six contes, les Mémoires, quelques Dialogues, *Les Lettres d'Amabed*, dans des traductions anciennes revues au goût du jour). *La Pucelle d'Orléans*, dans la traduction de 1924 revue et corrigée par M. Lozinski, connaît une deuxième édition en 1935. Des *Œuvres choisies* en un volume, éditées en 1938 avec une préface d'Ivan Louppol, contiennent des contes, *Le Temple du Goût*, une trentaine de poèmes, *Zaïre* et *Mérope*. Comme le souligne P. Zaborov, c'est un événement dans la vie culturelle de l'époque : l'ambition de rendre compte de la diversité de l'œuvre de Voltaire est remarquée par la presse (p. 283-284). Des collections de grande diffusion publient *La Princesse de Babylone* (1935), *Candide* (1941), un *Recueil de la poésie antireligieuse* (1930) et diverses anthologies.

La première monographie soviétique sur Voltaire, due à Clara Berkova, paraît en 1931, avec la phraséologie de rigueur, mais écrite simplement et de manière vivante. En 1938, le 160^e anniversaire de la mort de Voltaire n'est marqué que par quelques articles. Mais en 1944, les 250 ans de sa naissance sont commémorés par d'innombrables articles de revues et de journaux d'une grande diversité, qui exposent notamment la conception du monde de Voltaire (Lioublinski), son intérêt pour la Russie (M. P. Alekseev), son combat pour la réhabilitation des victimes du fanatisme (Iouri Daniline). Mais certains critiques n'évitent

pas les clichés : l'un d'eux affirme par exemple que Voltaire était capable de comprendre l'esprit et le caractère de son peuple, et qu'il avait une profonde sympathie pour le grand peuple russe (p. 286-288).

Après la seconde guerre mondiale, Voltaire est fêté « avec une régularité remarquable », même en dehors des grands anniversaires (1978 et 1994). En 1961, au moment d'une campagne antireligieuse acharnée, une publication en deux volumes, *Dieu et les hommes*, présente Voltaire comme « un contempteur du christianisme, de la Bible, de l'Église catholique et de son histoire ». *Mahomet* est édité plusieurs fois dans des traductions différentes en vers iambiques. La première mise en scène de la pièce, en 1965 à Oufa dans une version abrégée en bachkir, avait pour objectif de guérir de leur foi les spectateurs musulmans. L'accueil de l'intelligentsia locale fut favorable. *Zaïre* connut également plusieurs éditions dans des traductions en vers iambiques. La première mise en scène eut lieu au Caucase, à Tcherkessk. Le metteur en scène voyait dans la pièce une « violente protestation contre le fanatisme religieux » (p. 290-292).

Dans les années 1970, *Les Originaux* sont joués à Moscou, *Le Sauvage* à Smolensk, Koursk, etc., *Candide*, « voyage musical » mêlant la farce et la tragédie, à Orel. Une lecture publique de *La Princesse de Babylone* par une actrice moscovite, événement rare, eut lieu en 1973 et 1979. Les tragédies de Voltaire ne sont jouées que dans les régions peuplées en majorité de musulmans, à des fins de propagande antireligieuse (p. 293). Les derniers travaux sur Voltaire dans la période soviétique d'après-guerre, de 1945 à 1991, ne font pas l'objet d'analyses dans ce livre. Mais P. Zaborov a établi une bibliographie des éditions de Voltaire et des ouvrages les plus importants sur Voltaire parus entre 1945 et 1980 (p. 293-294). Voltaire n'a donc pas cessé d'être présent en URSS, jusqu'à sa disparition : régulièrement édité, on parlait de lui dans la presse, à la radio et à la télévision, quelle qu'ait été la répression. Comment cela s'explique-t-il ? P. Zaborov pense qu'il ne gênait personne et que seuls des spécialistes s'intéressaient à lui. Tout Russe instruit connaissait Voltaire, mais il devait sa notoriété à la tradition plus qu'à des réflexions approfondies. Il faut savoir gré à P. Zaborov de cette grande enquête sur Voltaire en terre russe, et de ces dépouillements quasi exhaustifs (bien des travaux cités ne sont pas mentionnés dans les bibliographies de Mary Margaret H. Barr et de Frederick A. Spear). On souhaiterait que la réception de Voltaire dans d'autres pays, comme l'Allemagne par exemple²⁸, suscite des travaux aussi exemplaires.

Michel Mervaud,
Université de Rouen

²⁸ Pour l'Italie, voir la thèse de Laurence Macé, *Voltaire en Italie. Censure et lecture au siècle des Lumières*, Paris, Champion, à paraître. La thèse d'André-Michel Rousseau, *L'Angleterre et Voltaire* (1976), ne concerne elle aussi que la réception au XVIII^e siècle.

Alain Sager, *Apprendre à philosopher avec Voltaire*, Paris, Ellipses, 2012, 255 p.

348

Voltaire est-il soluble – et si oui, comment – dans le programme de philosophie de la classe Terminale ? Dans ce petit volume alerte destiné aux candidats au baccalauréat, Alain Sager, professeur de philosophie, s'applique à démontrer que oui, passant la philosophie voltairienne au crible de douze thèmes traditionnellement abordés à l'examen : l'amour, le travail, les arts, le bonheur, l'histoire, la croyance, la tolérance, la liberté, le bien et le mal, la justice, la guerre et la paix, la vie et la mort. Après une rapide présentation de la vie et de l'œuvre de Voltaire suivie d'une brève chronologie (p. 7-20), chaque thème est traité en une quinzaine de pages sous la forme de quatre ou cinq paragraphes synthétiques auxquels fait suite un texte commenté selon les normes de l'explication pratiquée au baccalauréat. Du cadre imposé par l'éditeur et l'enjeu de la collection – Descartes, Nietzsche, Rousseau, Hume... ont déjà été soumis au même exercice –, A. Sager tire un petit volume stimulant qui refuse simplifications et anachronismes et s'efforce de rendre compte de ce qui fait la spécificité de la philosophie du XVIII^e siècle en général et de la philosophie voltairienne plus particulièrement, à savoir leur commun refus de l'esprit de système. Dans le choix des textes sollicités pour la présentation synthétique de chaque thème tout comme dans celui des textes commentés – douze, donc –, l'auteur fait montre d'une originalité certaine qui évite le recours aux seuls classiques du canon scolaire. Plus original encore, son choix balaie l'ensemble des genres *littéraires* pratiqués par Voltaire, théâtre compris, montrant à quel point *philosophie* et formes poétiques apparaissent indissociables dans l'acte chaque fois renouvelé qui pousse le penseur à (ré)interroger toute sa vie durant les grandes questions que sont la liberté, la tolérance ou la mort : sont ainsi convoqués le *Traité de métaphysique* sur la question de l'amour, *Le Siècle de Louis XIV* sur celle de la tolérance, *Le Philosophe ignorant* à propos de la justice. Les œuvres alphabétiques et singulièrement les *Questions sur l'Encyclopédie* – chef-d'œuvre philosophique inconnu dont on regrette vivement qu'elles ne soient pas citées dans l'édition des *Œuvres complètes* d'Oxford, la seule ne les confondant pas avec le texte du *Dictionnaire philosophique* –, sont très fréquemment requises pour évoquer la fonction de l'art (art. « Génie », section première) ou la mouvante question du bonheur (art. « Bien, Souverain Bien »). Mais de tous les genres, c'est le dialogue qui apparaît le plus représenté dans le choix des textes commentés, ce qui ne surprendra guère les voltairistes mais davantage sans doute les candidats au baccalauréat habitués à une *doxa* voltairienne opportunément dépoussiérée ici par la mise en valeur d'un genre aux origines philosophiques attestées : le *Dialogue entre un philosophe et un*

contrôleur des finances est ainsi retenu pour évoquer la réflexion de Voltaire sur le travail, les *Dialogues entre Lucrèce et Posidonius* sélectionnés pour aborder la question de la croyance, *LA, B, C* sollicité à trois reprises pour illustrer la question de la liberté, la tension entre le bien et le mal, celle entre la guerre et la paix. Conformément aux principes de la collection, le volume se clôt sur une section « Jugements et commentaires » de Mme du Deffand et Diderot à Sartre et Gary Gutting (p. 232-242), un « Lexique » regroupant une dizaine de notions philosophiques abordées dans le volume, une utile bibliographie (p. 249-252) et un riche *index nominum* illustrant le dialogue que la pensée de Voltaire entretient ici à chaque page avec des philosophes qu'il a lus pour s'en nourrir ou les combattre (Leibniz, Malebranche, Pascal, Rousseau, d'Holbach...) et avec les penseurs qui l'ont suivi (Nietzsche, Alain, Hannah Arendt...). On pourra regretter que les rares références critiques récentes dans le texte manifestent une forme d'esprit de parti par ailleurs étrangère au reste de l'entreprise. Mais même si l'on est sérieux et si l'on n'a plus dix-sept ans, on lira avec plaisir et intérêt l'intéressant voyage que propose ce petit volume au cœur de la pratique philosophique voltairienne.

Laurence Macé,
Université de Rouen

Olivier Guichard, *Ferney, archives ouvertes*, Condeixa-a-Nova, La Ligne d'ombre, coll. « Mémoires et Documents sur Voltaire », n° 2, 2010, 306 p.

Depuis la publication de l'ouvrage pionnier de Fernand Caussy²⁹, la connaissance de l'ancrage voltairien à Ferney s'est considérablement complétée et affinée à la suite des travaux que Christophe Paillard a consacrés à l'édition de la correspondance de Jean-Louis Wagnière, le dernier secrétaire de Voltaire³⁰. Le présent ouvrage propose des éclairages nouveaux sur la période qui précède la mort du philosophe, depuis l'acquisition de la seigneurie de Ferney, à la fin de l'année 1758. Olivier Guichard rend en effet accessible, pour la première fois, le fonds d'archives réuni par Félix Gerlier (1840-1914), médecin et érudit, qui a été par deux fois maire de Ferney à la fin du XIX^e siècle. Une entrée en matière, intitulée « Félix Gerlier, Voltaire et le pays de Gex » (p. 13-24), retrace la carrière du docteur Gerlier et évoque les travaux d'érudition qu'il a consacrés

²⁹ Fernand Caussy, *Voltaire seigneur de village*, Paris, Hachette, 1912.

³⁰ Christophe Paillard, *Jean-Louis Wagnière ou les Deux morts de Voltaire, correspondance inédite*, Saint-Malo, Cristel, coll. « Voltairiana », 2005 ; *Jean-Louis Wagnière, secrétaire de Voltaire. Lettres et documents*, SVEC 2008:12. Pour le compte rendu de ces deux ouvrages, voir *Revue Voltaire*, n° 6 (2006), p. 297-300 ; *Revue Voltaire*, n° 10 (2010), p. 362-365, respectivement.

aux « conséquences locales du séjour de Voltaire à Ferney de 1758 à 1778 », en particulier « l'encouragement aux arts et au commerce » (p. 14) : après une publication liée au développement de l'horlogerie, Gerlier œuvrait à la rédaction d'une histoire du pays de Gex qui n'a jamais vu le jour, pour laquelle il avait rassemblé une abondante documentation. O. Guichard relate ensuite l'histoire de ces archives, actuellement conservées dans les fonds des Archives d'État de Genève et, en ce qui concerne la partie consacrée à l'histoire de Ferney, dans ceux de l'Institut et Musée Voltaire. Il s'agit principalement de documents administratifs, judiciaires et comptables, dont la compréhension est grandement facilitée par le lexique élaboré à la fin de l'ouvrage (p. 279-284). Ces archives, organisées par son secrétaire Wagnière et entreposées, du vivant de Voltaire, dans sa chambre à coucher, portent la trace de ses activités et préoccupations « seigneuriales », et font mention d'une foule de personnages, dont le très utile et copieux index (p. 285-302) suggère l'ampleur : des personnages plus ou moins bien connus, mais dont on peut croiser à l'occasion les noms dans la correspondance de Voltaire. Le projet d'O. Guichard n'est pas de publier l'intégralité de ces archives, dont un inventaire exhaustif est fourni en annexe (p. 243-273)³¹, mais, ainsi qu'il s'en explique (p. 23), de retranscrire fidèlement, avec un souci philologique irréprochable, certaines de ces pièces, d'une manière « ordonnée ». Chaque ensemble est précédé de « commentaires » qui remettent habilement en contexte les documents publiés, tout en mettant au jour leurs enjeux et leur portée.

L'ouvrage s'organise en neuf chapitres, dont la succession dessine une sorte de boucle, depuis « l'acquisition de la seigneurie de Ferney par Voltaire » et l'histoire de la constitution progressive du domaine du « patriarche » (chap. 1), jusqu'au démantèlement de ce domaine, après la mort de Voltaire, et l'évocation des circonstances de son retour à la famille Budé, à laquelle Voltaire l'avait acheté (chap. 8). Entre ces deux moments, qui ne sauraient constituer les bornes d'une parenthèse, les documents édités et présentés dans les chapitres centraux retracent les aspects et les bénéfices de l'exploitation par Voltaire de sa seigneurie. Ils font ainsi entendre de multiples échos de la vie quotidienne du « patriarche » de Ferney, à commencer par les aléas de l'administration du domaine, de la part d'un seigneur de village qui n'y était pas toujours préparé (« Mauvais départ », chap. 2), dans un contexte où l'installation de Voltaire suscite bien des réticences et des convoitises. On mesure mieux le rôle, jusque-là sous-estimé, joué par Joseph-Marie Balleidier (chap. 3), qui se trouve impliqué dans les nombreuses tracasseries auxquelles Voltaire est confronté, par exemple

³¹ On peut regretter que, contrairement aux pièces transcrites dans le corps de l'ouvrage, cet inventaire n'ait pas fait l'objet d'une indexation véritablement systématique.

l'« affaire de la carrière Monpitan à Pregny »³² (p. 93-95) : les documents permettent d'apprécier l'histoire quelque peu conflictuelle du « patriarche » avec son procureur d'office, jusqu'à leur brouille, et les circonstances de la vengeance de Balleidier (p. 125-127) qui, après avoir donné son congé, fait obtenir gain de cause à la famille Burdet contre Voltaire et Mme Denis.

Les archives du fonds Gerlier permettent aussi d'appréhender la multiplicité et la complexité des procédures dans lesquelles Voltaire est partie prenante et pour lesquelles, observe O. Guichard, « l'homme de lettres – et fils de notaire – montre un goût particulier » (p. 71), à défaut d'avoir toujours le talent de les mener à bien. On retiendra, pour illustrer le succès très inégal de ces chicanes, la remarque en forme de maxime que l'avocat Jean-Marie Arnoult adresse à ses clients, Voltaire et Mme Denis, le 16 mai 1767 : « le Temple de Themis n'est pas celui du goût, on y pense et on y agit bien différemment » (citée p. 75, 76 ; documents, p. 87). Au sein de « l'impressionnant cortège des procédures, bien souvent entremêlées, dans lesquelles Voltaire se trouve engagé » (p. 91), dont, remarque O. Guichard, le « livre » « n'a toujours pas été écrit » (p. 127), l'ouvrage évoque plusieurs affaires qui, si elles n'ont pas atteint le retentissement des grandes affaires Calas, Sirven, La Barre, ont trait au quotidien de la vie de Voltaire à Ferney. On connaissait déjà, grâce à James Hanrahan et à O. Guichard³³, quelques épisodes de l'affaire Decroze, qui implique aussi, dans une histoire assez croustillante rapidement résumée ici (p. 119-121), Charlotte Burdet, dans le rôle de la « veuve joyeuse », et le curé de Moëns, Philippe Ancian, dans celui, inattendu, de son « prétendant » : les documents évoquent, en amont et en aval de cette histoire, les manœuvres des Burdet, mère et fille, pour soutirer de l'argent à Voltaire, dans le rôle de la dupe (chap. 4). On découvre encore les conséquences de « la partie de chasse du sieur Dillon » (chap. 5), et, avec la déposition du garde Jacques Guerchet (p. 156-160) évoquant « l'un des épisodes les plus burlesques qui marquèrent le séjour de Voltaire dans le pays de Gex » (p. 154), la manière dont ce dernier se trouve en butte à la morgue d'un gentilhomme anglais. L'affaire est aussi révélatrice « de la piètre estime dans laquelle le parvenu Voltaire a pu être tenu par une certaine frange de la noblesse » (p. 150). On voit enfin Voltaire confronté aux méfaits commis par certains de ses domestiques (chap. 6) : le vol perpétré au château par Esther Truttard, son mari Nicolas, avec la complicité de leur fils

32 Une affaire dont il a été récemment question dans les pages de la *Revue Voltaire*, à l'occasion de la publication de la lettre inédite de Voltaire à [Marc Duval ?] du 18 décembre 1767 (D14600a) : voir Nicholas Cronk, « La correspondance de Voltaire : quelques lettres inédites », *Revue Voltaire*, n° 12 (2012), p. 261-273 (ici p. 269-273).

33 Voir James Hanrahan, « Un texte inédit de Voltaire : le *Nouveau Mémoire du sieur Decroze* » ; O. Guichard, « L'affaire Decroze vue des tribunaux : une restitution chronologique », *Revue Voltaire*, n° 10, p. 271-284, et 285-308, respectivement.

François ; le viol d'une jeune servante, assorti d'un vol, dont est responsable Joseph Navatier, qui a été trois ans au service de Voltaire. Dans les deux cas, le « seigneur de village » est alors directement impliqué dans l'exercice pratique de la justice : face à des délits qui font encourir aux coupables la peine capitale, si Navatier est condamné « à être pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive », on voit comment Voltaire s'arrange pour que les Truttard en réchappent : ils en seront quittes pour une « exécution par effigie ».

352 Avec l'épisode de la banqueroute organisée par l'abbé Terray (chap. 7), au moment de son accession, en 1770, au Contrôle général des Finances, ce sont les rapports de Voltaire avec l'argent qui sont mis au premier plan. Les documents illustrent les démarches entreprises par un Voltaire qui proteste contre la perte engendrée par la suppression des bons du trésor auxquels il a souscrit, les comptes et décomptes auxquels il se livre. Mais le commentaire d'O. Guichard organise aussi un contrepoint nécessaire et éclairant avec les dépenses engagées par le « patriarche » pour sa « colonie », lorsqu'elle accueille, dans les années 1770-1771, des ouvriers horlogers genevois auxquels il faut fournir logements, ateliers et matière première. La question est reprise dans le neuvième et dernier chapitre (« Les leçons de Ferney »), qui constitue le couronnement de l'ouvrage : O. Guichard souligne que, pendant son séjour à Ferney, Voltaire non seulement « investit une part importante de sa fortune » mais « réinvente à sa façon le colbertisme » (p. 217), apportant ainsi un éclairage théorique au détail des faits renfermés dans l'archive, avant de conclure, de l'ensemble des éléments évoqués jusque-là, que « le règne de Voltaire à Ferney est laïc, libéral et patriarcal » (p. 218).

Outre la richesse intrinsèque des documents enfin mis à la disposition du public, cet ouvrage invite à prendre conscience de l'intérêt que présente le fonds Gerlier pour les études voltairistes. Bien des documents contribuent d'abord à préciser, voire à corriger, les données biographiques consignées dans la grande somme que représente *Voltaire en son temps*, sous la direction de René Pomeau. Ils permettent aussi d'élargir le périmètre de la correspondance connue, comme le remarque à plusieurs reprises O. Guichard (p. 98, 129), et, à l'occasion, de reconsidérer certaines des datations proposées par Theodore Besterman (p. 123, n. 1 ; p. 163, n. 2). En donnant accès à certaines données prosaïques de la vie quotidienne à Ferney, ces archives servent encore de contrepoint à l'image fortement axiologisée, sinon idéalisée, de son domaine que Voltaire véhicule, notamment dans sa correspondance. Par les rapprochements qu'effectue O. Guichard, elles conduisent en outre, dans le prolongement des travaux, déjà signalés, de Ch. Paillard, à mettre en perspective la manière dont Wagnière opère aussi une orchestration hagiographique des éléments biographiques relatifs à son maître, en particulier dans les *Additions au Commentaire historique*

(p. 127, 168). Ici ou là, apparaissent enfin, de manière fugitive, des éléments relatifs à la pensée socio-économique de Voltaire, qu'il serait utile de confronter au corpus des œuvres dans lesquelles ces questions sont (mises) en jeu. À la fin de son entrée en matière, O. Guichard mentionne « trois conceptions différentes, voire opposées, de l'héritage voltairien : l'une matérielle, l'autre sentimentale, la dernière, éthique, et leurs corollaires respectifs que sont l'intérêt, la conservation patrimoniale et la défense des idéaux » (p. 23-24). La lecture de son ouvrage convainc que des aperçus nouveaux sur les trois plans sont à chercher dans ces archives, désormais « ouvertes ».

Olivier Ferret,
Université de Lyon (Lyon 2)

